

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2012 B 18797

Numéro SIREN : 379 617 822

Nom ou dénomination : ALTITUDE

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2018 sous le numéro de dépôt 62229



20180622292017

DATE DEPOT : 17/07/2018

N° DE DEPOT : 62229

N° GESTION : 2012B18797

N° SIREN : 379617822

DENOMINATION : ALTITUDE

ADRESSE : 75 boulevard Haussmann 75008 Paris

MILLESIME : 2017

.

ALTITUDE
Société par actions simplifiée
Au capital de 512 911 euros
Siège social : 75 Boulevard Haussmann
75008 PARIS
379 617 822 RCS PARIS

**Greffes du tribunal
de commerce de Paris**
Comptes annuels déposés le :

20 JUL. 2018

Sous le N° : **62229**



RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts de la société **ALTITUDE** (ci-après dénommée « la Société »), nous vous rendons compte de notre gestion durant l'exercice écoulé, soumettons à votre approbation les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017, et vous exposons la situation du groupe et son évolution prévisible.

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

L'ensemble des documents financiers ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

PREAMBULE

La Société **ALTITUDE** fait partie du périmètre de consolidation des comptes pour le groupe qu'elle forme avec l'ensemble de ses filiales sous contrôle direct ou sur lesquelles elle exerce une influence notable.

SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE PENDANT L'EXERCICE ECOULE

L'exercice clos le 31 décembre 2017 a été marqué par la poursuite de l'activité engagée au cours des exercices précédents, soit une activité de holding animatrice de son groupe, composé de différentes branches d'activité : télécommunications, promotion immobilière, aménagement-lotissement, activité de résidences services seniors, investissements divers...

Les faits majeurs intervenus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont les suivants :

ALTITUDE SAS :

La société **ALTITUDE** a bénéficié d'un apport de 14,07% des titres de la société Altitude Data Center Holding, portant ainsi sa participation dans cette société à 100%. Une augmentation de capital de la société Altitude SAS a eu lieu en rémunération de cet apport de titres, portant ainsi le capital social de 505 K€ à 513 K€.

La société **ALTITUDE** a acquis 500 parts supplémentaires de la société Villas Ginkgos – Bien Vivre Chez Soi, portant ainsi sa participation de 51% à 58,4%.

La société Altitude a créé une nouvelle filiale, A. Events, détenue à 100%, qui clôture son premier exercice, d'une durée de neuf mois, au 31/12/2017.

Cinq sociétés du sous-groupe AIH sont entrées en liquidation judiciaire en 2017, entraînant leur déconsolidation.

En 2014, Altitude avait racheté 6% supplémentaires du sous-groupe AIH, entraînant la constatation d'un écart d'acquisition, dont 1,5 M€ avaient été affectés aux sociétés liquidables. La déconsolidation de ces sociétés a entraîné la constatation dans les comptes consolidés d'Altitude de l'amortissement de l'écart d'acquisition résiduel affecté à ces sociétés pour 1,1 M€.

VILLAS GINKGOS :

Le groupe Villas Ginkgos a créé trois nouvelles sociétés en 2017 : les Demeures Yonnaises, les Erables et VG Projet.

Il a également été finalisé sur les Demeures Yonnaises un Bail en l'Etat Futur d'Achèvement en vue de l'ouverture d'une résidence de 119 logements en 2019.

LINKT HOLDING et ses filiales :

En juin 2017, les sociétés Holding Phenix et Projet 3 ont fait l'objet d'un changement de dénomination sociale pour prendre les noms respectivement de Linkt Holding et Linkt.

Trois nouvelles sociétés ont été créées sous Linkt Holding durant l'exercice 2017 : Linkt 1, Linkt 2 et Linkt Prestations.

Au cours de l'exercice 2017, Linkt Holding a fait l'objet de trois augmentations de capital pour un montant total de 1 050 K€, portant ainsi son capital social de 100 K€ à 1 150 K€, de même que Linkt, dont le capital est passé de 10 K€ à 15 000 K€, soit une augmentation totale de 14 990 K€.

Ces augmentations de capital témoignent du développement important de l'opérateur Linkt, qui a déployé son backbone national et engrangé 1,6 millions d'euros de prises de commandes sur l'exercice 2017.

ALTITUDE LOTISSEMENT :

Monsieur Alexis LAUGIER a été nommé Directeur Général de la société ALTITUDE Lotissement le 27 décembre 2017 (avec prise d'effet au 3 janvier 2018), en remplacement de madame Nathalie DESHAYES.

SOUS GROUPE AIH :

Liquidation judiciaire de 5 entités :

En 2017, cinq sociétés sont entrées en liquidation judiciaire :

- Les quatre sociétés de projet Net Bourgogne, Net 27, Net 64 et Net 67, dont l'activité a pris fin et qui étaient donc sans objet.

- La société Altitude Wireless qui détenait précédemment les licences radio, qui ont été rendues avec la fin des activités des DSP qui les utilisaient, qui était donc également sans objet.

Ces cinq sociétés étaient d'ores et déjà en liquidation amiable.

La perte de contrôle définitive de ces sociétés a été constatée à fin 2017. De ce fait, les entités ont été déconsolidées et l'impact constaté dans les comptes consolidés au 31 décembre 2017 est le suivant :

- Résultat de déconsolidation pour 8,2M€

- Dépréciation complémentaire des comptes courants et créances pour 7M€

Par ailleurs, la société de projet Net Aveyron, pour laquelle un litige est pendant, est toujours en liquidation amiable en vue de sa prochaine liquidation judiciaire.

Restructuration du sous-groupe ALTO :

Le 16 mars 2017, la société Altitude Infrastructure a cédé à la société ALTO SAS ses participations suivantes, pour un montant total de 9 858K€:

- VANNES AGGLO NUMERIQUE

- THD 83

- MANCHE FIBRE

- PROVENCE ALPES CONNECT

A la même date :

- La société AITHD a cédé sa participation THD06 à la société Alto pour 722k€ ;

- La Caisse des dépôts et consignation a cédé sa participation THD83 pour 724k€. La société Alto est devenue l'associé unique.

- Le capital de la société Alto a été augmenté de 1.257K€.

Le 17 mars 2017, la Caisse des Dépôts et Consignations a acquis, auprès de AITHD, 33% du capital de la société Alto. L'opération se traduit par un produit net exceptionnel de 4 000k€.

Le 30 mai 2017, le capital de la société Alto a été augmenté de 240k€

Le 21 juin 2017, la société RESOPTIC a procédé à une augmentation de capital de 905 K€ par émission de 905 000 actions nouvelles de 1 € chacune, intégralement souscrite par AI SAS.

Le 26 juin 2017, la société Altitude Infrastructure a cédé sa participation Resoptic à la société Alto pour 1 535k€.

Le département des Bouches du Rhône est rattaché par avenant à la DSP Paca (04 et 05).

Le contrat de DSP du Doubs est prolongé par avenant.

Un avenant au contrat de la Manche fait entrer Saint Lô et Cherbourg dans la périmètre de la DSP.

ALTITUDE INFRASTRUCTURE CONSTRUCTION :

La société AIC a pris une participation de 50% dans la GIE LOSANGE DEPLOIEMENT qui clôture son premier exercice au 31.12.2017

ALTITUDE INFRASTRUCTURE EXPLOITATION :

La société AIE a pris une participation de 50% dans le GIE LOSANGE EXPLOITATION qui clôture son premier exercice au 31.12.2017

AITHD :

La société a pris des participations à hauteur de 100% dans les structures suivantes : ORDOS – BARA – FUJI – HIRA – KITA – LA FIBRE 78 – KAUAI – HAKU

La société a pris une participation à hauteur de 9,9% dans la structure LOSANGE

La société a cédé sa participation dans la structure SHIRA.

En décembre, la société AITHD remporte la DSP d'affermage de l'Aude :

- Projet d'affermage sur 15 ans
- 130 000 prises

Contrat avec Bouygues Telecom

Un contrat conclu avec Bouygues Telecom confirme l'arrivée d'un premier Opérateur d'envergure nationale sur nos réseaux, confortant ainsi nos prévisions d'activité commerciales Grand Public.

Les discussions sont engagées avec Free.

Par ailleurs, des opérateurs régionaux ou de plus petite taille (Vialis, Vitis, Coriolis) sont d'ores et déjà actifs, aux côtés de Wibox, sur nos réseaux.

CONNECTIC 39 :

La société ALTITUDE INFRASTRUCTURE a conservé la provision de la totalité de sa participation dans Connectic 39 à hauteur de 570K€ compte tenu de la liquidation judiciaire de cette structure.

Elle a également déprécié 100% du compte courant Connectic 39 pour 2,8 M€ et la société ALTITUDE INFRASTRUCTURE EXPLOITATION a déprécié 100% de sa créance Connectic 39 pour 2,2 M€.

DOUBS LA FIBRE :

Rappel 2014 :

Altitude Infrastructure SAS a remporté l'appel d'offre du Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit, d'un nouveau contrat de délégation de service public (notifié le 18.09.2014) de 6 ans, sous forme de régie intéressée dont l'objet est de déléguer l'exploitation technique, maintenance et commerciale du réseau de communications électroniques appartenant au Département du Doubs.

Altitude Infrastructure SAS s'était engagée à créer une société ad hoc dédiée exclusivement à la convention de régie intéressée qui se substitue au Titulaire du marché pour l'exécution des missions de service public inhérentes à l'objet de cette convention de régie intéressée.

La société a procédé à une augmentation de capital de 90 000 € sur l'exercice 2017 par création de 90 000 actions de 1 €.

EUREK@:

Rappel 2014 :

Altitude Infrastructure SAS a remporté l'appel d'offre du Syndicat Mixte Ouvert Eure Numérique, d'un nouveau contrat de délégation de service public de 5 ans, sous forme de régie intéressée dont l'objet est de déléguer l'exploitation technique et commerciale du réseau de communications électroniques appartenant au Département de l'Eure.

Altitude Infrastructure SAS s'est engagée à créer une société ad hoc dédiée exclusivement à la convention de régie intéressée qui se substitue au Titulaire du marché pour l'exécution des missions de service public inhérentes à l'objet de cette convention de régie intéressée.

LOSANGE :

En juillet, au sein d'un groupement constitué de deux industriels, avec NGE, et de trois fonds d'investissement (Caisse des Dépôts et Consignations, Marguerite et Quaero), la société AITHD remporte la DSP concessive de la Région Grand Est, le plus grand projet THD de France :

- 950 000 foyers en tranche ferme
- 1,3bn€ d'investissements
- 5 à 6 ans de construction / 35 ans d'exploitation

MANCHE FIBRE :

En date du 5.12.2017, la société a procédé à une augmentation de capital par création de 490 000 actions à 1 €.

NET 55 :

La société a fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur la période du 1/1/2012 au 30/11/2014. L'administration fiscale a notifié à la société NET 55 un redressement de 131 104 euros relatif à une indemnité de 800 000 € versée par le CG de la Meuse. L'Administration considère que cette subvention est un complément de prix. De son côté, la société NET 55 l'estime comme une compensation du préjudice commercial subi du fait des obligations nouvelles mises à sa charge par le CG Meuse et se traduisant par des dépenses supplémentaires. Le recours hiérarchique n'a pas abouti et la société Net 55 a été déboutée par la Commission Départementale des impôts directs et des Taxes sur le Chiffre d'Affaires : elle a reversé la TVA pour un montant de 131 104 €.

PROVENCE ALPES CONNECT

La société a commencé son activité le 12 janvier 2016.

La société a procédé à deux augmentations de capital sur l'exercice :

- 640 000 € au 29/4/2017 par création de 640 000 actions de 1 €
- 730 000 € au 20/12/2017 par création de 730 000 actions de 1 €

THD83

La société avait souscrit en 2016 un emprunt long terme de 5 500 000 €.

Il a été remboursé par anticipation sur l'exercice, avec une pénalité de remboursement anticipé de 419 669 €.

VANNES AGGLO NUMERIQUE :

Le 10 septembre 2017, le siège social a été transféré au 23 rue des Tanneurs, ZA du Landy 56 450 Theix-Noyal.

La société disposait d'un emprunt de 5 500 000 € qu'elle a remboursé par anticipation en 2017 avec une pénalité de 567 438 €. La société ALTO, société-mère, en a pris 50 % à sa charge.

Nouvelles société créées sur l'exercice 2017 :

ORDOS : L'exercice 2017, d'une durée de 1 mois, constitue le 1er exercice.

KAUAI SAS : L'exercice 2017, d'une durée de 5 mois, constitue le 1er exercice.

HIRA SAS : L'exercice 2017, d'une durée de 9 mois, constitue le 1er exercice.

KITA SAS : L'exercice 2017, d'une durée de 9 mois, constitue le 1er exercice.

HAKU SAS : L'exercice 2017, d'une durée de 7 mois, constitue le 1er exercice.

BARA SAS : L'exercice 2017, d'une durée de 1 mois, constitue le 1er exercice.

LA FIBRE 78 : L'exercice 2017, d'une durée de 5 mois, constitue le 1er exercice.

FUJI SAS : L'exercice 2017, d'une durée de 11 mois, constitue le 1er exercice.

LOSANGE EXPLOITATION : L'exercice 2017, d'une durée de 5 mois, constitue le 1er exercice.

LOSANGE DEPLOIEMENT : L'exercice 2017, d'une durée de 5 mois, constitue le 1er exercice.

SOUS GROUPE CAP HORN :

La société Cap Horn Promotion a livré sur l'exercice :

- 8 logements collectifs à Rouen Rue Bouvreuil
- Un bâtiment de bureau à Saint Etienne du Rouvray – ZAC des Madrillets
- 11 logements collectifs à Mont Saint Aignan Rue Auguste Borgnet
- Un terrain à bâtir à Roncherolles Route de Préaux

Cap Horn Promotion a remporté le 09 février 2017 l'appel à projet lancé en 2015 par la CCI Rouen Métropole, pour la reprise de l'immeuble historique situé quai de la Bourse à Rouen : le « Palais des Consuls ». A cet emplacement, Cap Horn Promotion prévoit la construction d'hôtels, de logements et autres pour une surface plancher de 19 500 m².

La société Cap Horn Promotion a cédé ses titres de participations, suite à la liquidation à l'amiable de la SCCV Maréchal Leclerc et a créé les SCCV Bois Guillaume Rue Vittecoq, Saint Léger du Bourg Denis Grande Rue, Franqueville Saint Pierre La Chaussée et Rouen Palais des Consuls.

D'autre part, Cap Horn Promotion a été condamné en 2017 par le Tribunal de Grande Instance de Rouen à régler la somme de 135 619 € pour deux litiges qui avaient été provisionnés dans les comptes à hauteur de 146 200 €.

EVENEMENT IMPORTANT SURVENU DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

ALTITUDE SAS :

La société Altitude Data Center Holding a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine en date du 8 janvier 2018 au profit d'Altitude SAS, avec effet fiscal rétroactif au 1er janvier 2018.

ALTITUDE SENIOR :

Il a été procédé à une réduction de capital de la société ALTITUDE Senior en date du 19 janvier 2018 pour un montant de 3 400 K€, portant ainsi le capital social de 5 010 K€ à 1 610 K€.

LINKT Holding et ses filiales :

Le siège social a déménagé le 29 janvier 2018 au 1, terrasse Bellini – Tour Initiale – 92 800 Puteaux.

AIH et ses filiales :

Pyrénées Orientales

En janvier, ALTHD remporte la DSP d'affermage des Pyrénées Orientales :

- Projet d'affermage sur 15 ans
- 217 000 prises

Haute Garonne

En mars, AITHD est retenu pour entrer en négociation exclusive en vue de l'attribution de la DSP Concessive de la haute Garonne.

CHP et ses filiales :

Cap Horn a vendu 17 logements à un bailleur social et un investisseur à Mesnil Esnard route de Paris. Les travaux de ce programme ont débuté.

Les recours sur le programme de 60 logements à Mesnil Esnard rue Pasteur ont été levés, nous permettant l'acquisition du terrain et le lancement de la commercialisation.

PERSPECTIVES 2017

L'objectif prioritaire du groupe est, au cours de l'exercice 2018, de poursuivre le développement de ses activités, en fonction des opportunités qui se présenteront.

PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

A ce rapport est joint un tableau récapitulatif des sociétés intégrées globalement au 31/12/2017 (Annexe 1).

Vous trouverez ci-après les principaux éléments des comptes consolidés au 31 décembre 2017 :

- Actif immobilisé net : 107 151 K€ contre 81 229 K€ en 2016 ;
- Actif circulant : 159 689 K€ contre 110 795 K€ en 2016 ;
- Résultat net part du groupe de l'exercice : (5 369) K€ contre 196 K€ en 2016 ;
- Capitaux propres part du groupe : 92 171 K€ contre 87 761 K€ en 2016 ;
- Provisions : 2 546 K€ contre 1 889 K€ en 2016 ;
- Autres dettes : 172 123 K€ contre 102 376 K€ en 2016 ;
- Chiffre d'affaires : 103 929 K€ contre 43 456 K€ en 2016, dont 83 247 K€ pour l'activité infrastructure, 135 K€ pour l'activité hébergement, 6 589 K€ pour l'activité aménagement/lotissement, 9 279 K€ pour l'activité promotion immobilière, 4 124 K€ pour les résidences gérées et 690 K€ pour les autres activités.
- Charges de personnel : (20 555) K€ contre (11 418) K€ en 2016 ;
- Résultat d'exploitation : 3 099 K€ contre (3 491) K€ en 2016 ;
- Résultat net de l'ensemble consolidé : (5 608) K€ contre 502 K€ en 2016.

Au 31 décembre 2017, le Groupe comptait 457 salariés contre 245 salariés au 31 décembre 2016.

EXAMEN DES MANDATS

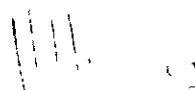
Il est constaté qu'aucun mandat n'arrive à échéance.

RESOLUTIONS

Dans les résolutions qui vous sont soumises, nous vous proposons :

- ✓ d'approuver les comptes consolidés de l'exercice social clos le 31 décembre 2017 ;
- ✓ de donner les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des formalités ;

Le Président



ANNEXE 1

Dénomination et formes sociales	Pays	N° SIREN	Siège social	31 Décembre 2017		31 Décembre 2016	
				% contrôle	% Intérêt	% contrôle	% Intérêt
Sociétés Intégrées globalement							
ALTITUDE SAS	France	379617822	Paris (75)	100%	100%	100%	100%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE	France	403112667	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
NET 27	France	483207361	Mont Saint Aignan (76)	DECONSOLIDEE		100%	81%
ALTITUDE WIRELESS	France	490377371	Paris la Défense (92)	DECONSOLIDEE		100%	81%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE HOLDING	France	431958313	Paris (75)	81%	81%	81%	81%
ADCH (ex. AXE IP)	France	481483949	Paris (75)	100%	100%	86%	86%
NET AVEYRON (Net 12)	France	495018442	Onet le Château (12)	100%	81%	100%	81%
NET GRAND RODEZ	France	500048343	Mont Saint Aignan (76)	100%	81%	100%	81%
ALTITUDE LOTISSEMENT	France	509671012	Paris (75)	100%	100%	100%	100%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE EXPLOITATION	France	509662052	Paris (75)	100%	81%	100%	81%
WIBOX	France	509649745	Paris (75)	100%	81%	100%	81%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE CONSTRUCTION	France	509601282	Paris (75)	100%	81%	100%	81%
NET 55	France	503746299	Bar Le Duc (55)	100%	81%	100%	81%
NET 64	France	503767188	Saint Pierre (64)	DECONSOLIDEE		100%	81%
NET 67	France	502474729	Strasbourg (67)	DECONSOLIDEE		100%	81%
NET BOURGOGNE	France	511464323	Quetigny (21)	DECONSOLIDEE		100%	81%
NET 48	France	519272520	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
NET 29/THD83	France	519238166	Val de Reuil (27)	100%	54,27%	70%	56,70%
RESOPTIC	France	532745313	Val de Reuil (27)	90,94%	49,35%	80%	64,80%
ALTITUDE GESTION IMMOBILIERE	France	790220446	Paris (75)	TUP		100%	100%
ALTITUDE SENIOR	France	790258693	Paris (75)	100%	100%	100%	100%
CAP HORN PROMOTION	France	49516322200	Isneauville (76)	100%	90%	100%	100%
RENELLE	France	52979131100	Isneauville (76)	100%	90%	100%	100%
SELLONIS	France	53331953900	Isneauville (76)	100%	90%	100%	100%
VANNES AGGLO NUMERIQUE	France	7903620570	Val de Reuil (27)	100%	54,27%	100%	81%

DOUBS LA FIBRE (ex. LILLE METROPIC)	France	797446283	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
SCCV SENTE DES FORRIERES	France	502756265	Isneauville (76)	100%	90%	100%	100%
SCCV VILLA TIBURE	France	515090165	Isneauville (76)	100%	90%	100%	100%
SCCV MSA AUGUSTE BORGNET	France	791771314	Isneauville (76)	100%	90%	100%	100%
CAP HORN PARTICIPATION	France	501071542	Isneauville (76)	100%	90%	100%	100%
SCCV LE HAVRE RUE CLS	France	793758863	Isneauville (76)	100%	90%	100%	100%
SCCV RONCHEROLLES ROUTE DE PREAUX	France	501319933	Isneauville (76)	100%	90%	100%	100%
SCCV SOTTEVILLE RUE DU COURS	France	794547174	Isneauville (76)	100%	90%	100%	100%
SCCV ROUEN RUE BOUVREUIL	France	794652842	Isneauville (76)	100%	90%	100%	100%
SCCV BOIS GUILLAUME RTE DE NEUFCHATEL	France	794136044	Isneauville (76)	83,6%	75,24%	83,6%	75,24%
EUREK@	France	805053451	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
SCCV Isneauville	France	808515498	Mont St Aignan (76)	100%	90%	100%	100%
ACL	France	384784690	Mont St Aignan (76)	100%	100%	100%	100%
AI THD	France	809822935	Paris la Défense (92)	100%	81%	100%	81%
MANCHE FIBRE	France	814791554	Val de Reuil (27)	100%	54,27%	100%	81%
CH IMMO	France	814485170	Isneauville (76)	100%	90%	100%	100%
ALCALA SAS	France	513079426	Mont St Aignan (76)	100%	100%	100%	100%
VILLA GINKGOS-BVCS	France	529461923	Château d'Olonne (85)	58,42%	58,42%	51%	51%
VILLA GINKGOS-LES ALISIERS	France	791122583	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	51%
VILLA GINKGOS-LE CLOS ST JEAN	France	792720294	Saint Jean de Monts (85)	100%	58,42%	100%	51%
VILLA GINKGOS-BONNE FONTAINE	France	809380520	Challans (85)	100%	58,42%	100%	51%
VILLA GINKGOS-GINKGOS IMMO	France	804166635	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	51%
VILLA GINKGOS-BELLES RIVES	France	819969882	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	-	-
LINKT HOLDING	France	824056725	Paris (75)	94,7%	94,7%	94%	94%
LINKT	France	815109467	Paris (75)	100%	94,7%	100%	94%
GIE FIBR'ALSACE	France	819253568	St Etienne du Grès	50%	40,50%	50%	40,50%
ALTO	France	819087032	Val de Reuil (27)	67%	54,27%	100%	81%
ERBIUM	France	819099169	Val de Reuil (27)	50%	40,50%	50%	40,50%
CALLIOPE	France	822949459	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
CERES SAS	France	822189866	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%

ERATO SAS	France	824388383	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
SHIRA SAS	France	824603864	Val de Reuil (27)	-	-	100%	81%
SOBO SAS	France	824603013	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
THALIA SAS	France	824290969	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
URANIE	France	822949459	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
PACT	France	818009748	Val de Reuil (27)	100%	54,27%	100%	81%
THD06	France	820552065	Val de Reuil (27)	100%	54,27%	100%	81%
MSA CHEMIN DE CLERES	France	525165700	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
BG PARC DE HALLEY	France	810432757	Caen (14)	50%	45%	50%	45%
ORDOS SAS	France	834247058	Val de Reuil (27)	100%	81%	-	-
KAUAI SAS	France	831500038	Val de Reuil (27)	100%	81%	-	-
HIRA SAS	France	829010255	Val de Reuil (27)	100%	81%	-	-
KITA SAS	France	829012731	Val de Reuil (27)	100%	81%	-	-
HAKU SAS	France	830489100	Val de Reuil (27)	100%	81%	-	-
BARA SAS	France	834247124	Val de Reuil (27)	100%	81%	-	-
LA FIBRE 78	France	831500467	Val de Reuil (27)	100%	81%	-	-
FUJI SAS	France	827720137	Val de Reuil (27)	100%	81%	-	-
LOSASNGE EXPLOITATION	France	831268156	Val de Reuil (27)	50%	40,50%	-	-
LOSANGE DEPLOIEMENT	France	831205372	Saint Etienne du Grès (13)	50%	40,50%	-	-
ISNEAUVILLE PLAINE DE LA RONCE	France	824405773	Isneauville (76)	100%	90%	-	-
MESNIL ESNARD RUE PASTEUR	France	824260251	Isneauville (76)	100%	90%	-	-
MESNIL ESNARD ROUTE DE PARIS	France	824073498	Isneauville (76)	100%	90%	-	-
FRANQUEVILLE ST PIERRE LA CHAUSSEE	France	824612825	Isneauville (76)	100%	90%	-	-
ST LEGER DU BOURG DENIS	France	831612833	Isneauville (76)	100%	90%	-	-
ROUEN PALAIS DES CONSULS	France	832139026	Isneauville (76)	100%	90%	-	-
BOIS GUILLAUME RUE VITTECOQ	France	828348458	Isneauville (76)	100%	90%	-	-
A EVENTS	France	829379759	Paris (75)	100%	100%	-	-
LINKT 1	France	832839229	Mont Saint Aignan (76)	100%	97,4%	-	-
LINKT 2	France	832839286	Mont Saint Aignan (76)	100%	97,4%	-	-

LINKT PRESTATIONS	France	831478375	Mont Saint Aignan (76)	100%	97,4%	-	-
VILLAS GINKGOS – LES DEMEURES YONNAISES	France	829982834	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	-	-
VILLAS GINKGOS – LES ERABLES	France	832113328	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	-	-
VILLA GINKGOS - PROJET	France	833354681	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	-	-

Toutes les filiales du groupe sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ou de l'intégration proportionnelle, à l'exception de la société Far East détenue à 100% par la société Altitude SAS et de certaines sociétés civiles de construction vente détenues par la société Cap Horn Promotion SAS et non significatives.

Les comptes de la société Far East sont établis dans le référentiel UK GAAP. La valeur des titres de cette société au bilan reflète bien la valeur économique de cette participation. Far East ne bénéficie d'aucune garantie de la part d'Altitude.

- SOCIETE ALTITUDE SAS -

Société par Actions Simplifiée au Capital de € 512.911

Siège Social : 75 boulevard Haussmann 75008 PARIS

R.C.S PARIS 379 617 822

**RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL
7 rue Andreï Sakharov
76130 MONT SAINT AIGNAN

CABINET ROBIN COFIDUREC
34 rue de Turbigo
75003 PARIS

**RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

Aux associés de la SAS ALTITUDE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

- Impact des variations de périmètre de consolidation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en France, telles que définies par le règlement 99-02 du CRC du 29/04/99.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime

8

suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants ou appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Mont Saint Aignan et Paris, le 29 juin 2018

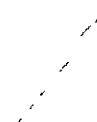
Les commissaires aux comptes

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

CABINET ROBIN COFIDUREC

Hervé DOISY

Olivier ROBIN



BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2017

<i>En KC</i>		31.12.2017		31.12.2016	
		Valeur brutes	Amort. Provis.	Valeur nettes	Valeur nettes
Notes :					
Capital souscrit non appelé					
Ecart d'acquisition	11	3 124	682	2 442	2 919
Immobilisations incorporelles	12	17 392	7 421	9 972	5 126
Immobilisations en concession	13	71 606	24 624	46 982	46 582
Immobilisations corporelles	14	33 780	20 424	13 356	8 856
Immobilisations financières	15	42 820	8 420	34 399	17 745
Total Actif Immobilisé		168 722	61 571	107 151	81 229
Stocks et encours	16.1	23 317	216	23 102	21 962
Clients et comptes rattachés	16.2	28 926	8 338	20 588	16 329
Autres créances et comptes de régularisation	16.3	49 281	24 066	25 215	24 680
Impôt différé actif	10.2	2 985		2 985	882
Valeurs mobilières de placement	17	4 965		4 965	13 458
Disponibilités	17	82 834		82 834	33 484
Total Actif		368 180	94 390	273 790	167 075
Capital	18			513	505
Primes liées au capital				8 734	7 678
Réserves				65 716	54 601
Subventions				22 577	24 781
Résultat de l'exercice				-5 369	196
Total Capitaux Propres part du groupe				92 171	87 761
Intérêts hors groupe				5 127	13 916
Provisions	19			2 546	1 889
Comptes courants des associés minoritaires				4 927	-
Emprunts et dettes financières	20			72 791	26 326
Fournisseurs et comptes rattachés	16.2			46 861	16 477
Autres dettes et comptes de régularisation	16.3			42 417	45 657
Total Passif				269 873	167 075

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2017

	En K€	31/12/2017	31/12/2016
Chiffre d'affaires	4	103 929	43 456
Autres produits d'exploitation	5	3 269	4 431
Achats consommés		-76 091	-33 702
Charges de personnel	6.2	-20 555	-11 418
Autres charges d'exploitation		-531	-587
EBITDA		10 021	2 180
Impôts et taxes		-1 550	-1 453
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	7	-5 371	-4 217
Résultat d'exploitation		3 099	-3 491
Charges et produits financiers	8	-2 166	-99
Résultat courant des sociétés Intégrées		933	-3 590
Charges et produits exceptionnels	9	-4 833	4 698
Impôt sur les bénéfices	10	-483	-314
Résultat net des entreprises Intégrées		-4 383	793
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	11	-1 225	-291
Résultat net de l'ensemble consolidé		-5 608	502
Intérêts minoritaires		-239	306
Résultat net de l'ensemble consolidé		-5 847	808
Résultat par action		-10,47 €	0,39 €
Résultat dilué par action		-10,47 €	0,39 €

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2017

	31.12.2017	31.12.2016
Résultat net total consolidé	-5 608	502
Ajustements		
Elim. des amortissements et provisions	12 938	-1 781
Elim. de la variation d'impôt différé	-2 137	154
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	3 866	6 484
Total marge brute d'autofinancement	9 059	5 360
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité	29 248	3 848
Flux de trésorerie générés par l'activité	38 306	9 207
Incidence des variations de périmètre	-9 565	5 657
Acquisition d'immobilisations*	-34 930	-10 964
Variation BFR investissement	-2 292	3 736
Cession d'immobilisations	586	1 890
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-46 202	320
Augmentation de capital	79	6
Augmentations (réductions) de compte de courant hors groupe	2 309	
Emission d'emprunts	63 071	5 109
Remboursement d'emprunts	-15 126	-8 931
Dividendes payés aux minoritaires	-102	-4
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	50 232	-3 820
Incidence de la variation des taux de change		
Incidence des changements de principes comptables		
Variation de trésorerie	42 345	5 707
Trésorerie d'ouverture cf note 17	42 918	37 211
Trésorerie de clôture cf note 17	85 255	42 918
<i>* dont subventions d'investissements</i>	940	1 876

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Unités (K€)	Groupe	Hors-Groupe	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2015	93 706	13 580	105 288
Résultat 2016	196	306	502
Variation de périmètre		23	23
Autres (*)	-6 141	7	-6 134
Capitaux propres au 31/12/2016	87 761	13 916	101 677
Augmentation capital	1 064	-	1 064
Résultat 2017	-5 369	-239	-5 608
Variation de périmètre:			
Déconsolidation des sociétés liquidées - reprise intérêts négatifs	10 728	-	10 728
Impact déconsolidation hors groupe	-	-6 789	-6 789
Hausse du pourcentage de détention ADCH	-	-1 103	-1 103
Restructuration du sous groupe ALTO	-	-244	-244
Hausse du pourcentage de détention du sous groupe VG	-	-179	-179
Hausse du pourcentage de détention du sous groupe LINKT	-	61	61
Distribution SCCV hors groupe	-	-105	-105
Autres	191	-191	0
Variation des subventions d'investissement (*)	-2 204		-2 204
Capitaux propres au 31/12/2017	92 171	5 127	97 298

NOTES ANNEXES

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2017	2
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2017	3
TABEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2017	4
TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	5
1 Faits majeurs de l'exercice	9
2 Principes et méthodes comptables	13
2.1 Règles et méthodes comptables	13
2.2 Entités ad hoc	14
2.3 Bases d'évaluations utilisées pour l'établissement des comptes consolidés 144	
2.4 Recours à des estimations	14
2.5 Regroupements d'entreprises	14
2.6 Conversion des créances, dettes, transactions et flux libellés en monnaies étrangères	15
2.7 Immobilisations incorporelles	15
2.8 Délégation de service public	16
2.9 Immobilisations corporelles	16
2.10 Contrats de location	17
2.10.1 Location-financement	17
2.10.2 Location simple	17
2.11 Participations et autres immobilisations financières	17
2.12 Stocks et en-cours	17
2.13 Valeurs mobilières de placement	17
2.14 Créances	17
2.15 Impôt différé	18
2.16 Engagements envers les salariés	19
2.17 Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)	19
2.18 Provisions	20
2.19 Fournisseurs et autres créditeurs	20
2.20 Chiffre d'affaires	20
2.21 Résultat net par action	20
3 Périmètre de consolidation	21
4 Chiffre d'affaires	24
5 Autres produits	24
6 Personnel	24
6.1 Effectifs	24
6.2 Charges de personnel	25
7 Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises	25
8 Résultat financier	26



9	Résultat exceptionnel.....	26
10	Impôts sur les résultats.....	27
10.1	Charge d'impôt.....	27
10.1.1	Détail de la charge d'impôt.....	27
10.1.2	Taux effectif d'impôt.....	27
10.1.3	Rapprochement entre la charge d'impôt réelle et la charge d'impôt théorique.....	27
10.2	Actifs et Passifs d'impôts différés	28
11	Goodwill net	28
12	Immobilisations incorporelles nettes.....	29
13	Immobilisations mises en concession.....	29
14	Immobilisations corporelles nettes.....	30
15	Immobilisations financières nettes.....	30
16	Postes de bilan relatifs au besoin en fonds de roulement	31
16.1	Stocks et encours	31
16.2	Créances et dettes d'exploitation	31
16.3	Autres créances et autres dettes d'exploitation.....	31
17	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	32
18	Capitaux propres consolidés.....	32
19	Provisions.....	32
20	Emprunts bancaires et passifs financiers	32
21	Engagements hors bilan.....	33
22	Événements postérieurs à la clôture de l'exercice.....	36

1 Faits majeurs de l'exercice

ALTITUDE SAS :

La société ALTITUDE a bénéficié d'un apport de 14,07% des titres de la société Altitude Data Center Holding, portant ainsi sa participation dans cette société à 100%. Une augmentation de capital de la société Altitude SAS a eu lieu en rémunération de cet apport de titres, portant ainsi le capital social de 505 K€ à 513 K€.

La société ALTITUDE a acquis 500 parts supplémentaires de la société Villas Ginkgos – Bien Vivre Chez Soi, portant ainsi sa participation de 51% à 58,4%.

La société Altitude a créé une nouvelle filiale, A. Events, détenue à 100%, qui clôture son premier exercice, d'une durée de neuf mois, au 31/12/2017.

Cinq sociétés du sous-groupe AIH sont entrées en liquidation judiciaire en 2017, entraînant leur déconsolidation. En 2014, Altitude avait racheté 6% supplémentaires du sous-groupe AIH, entraînant la constatation d'un écart d'acquisition, dont 1,5 M€ avaient été affectés aux sociétés liquidables. La déconsolidation de ces sociétés a entraîné la constatation dans les comptes consolidés d'Altitude de l'amortissement de l'écart d'acquisition résiduel affecté à ces sociétés pour 1,1 M€.

VILLAS Ginkgos :

Le groupe Villas Ginkgos a créé trois nouvelles sociétés en 2017 : les Demeures Yonnaises, les Erables et VG Projet.

Il a également été finalisé sur les Demeures Yonnaises un Bail en l'Etat Futur d'Achèvement en vue de l'ouverture d'une résidence de 119 logements en 2019.

LINKT Holding et ses filiales :

En juin 2017, les sociétés Holding Phenix et Projet 3 ont fait l'objet d'un changement de dénomination sociale pour prendre les noms respectivement de Linkt Holding et Linkt.

Trois nouvelles sociétés ont été créées sous Linkt Holding durant l'exercice 2017 : Linkt 1, Linkt 2 et Linkt Prestations.

Au cours de l'exercice 2017, Linkt Holding a fait l'objet de trois augmentations de capital pour un montant total de 1 050 K€, portant ainsi son capital social de 100 K€ à 1 150 K€, de même que Linkt, dont le capital est passé de 10 K€ à 15 000 K€, soit une augmentation totale de 14 990 K€.

Ces augmentations de capital témoignent du développement important de l'opérateur Linkt, qui a déployé son backbone national et engrangé 1,6 millions de prises de commandes sur l'exercice 2017.

ALTITUDE Lotissement :

Monsieur Alexis LAUGIER a été nommé Directeur Général de la société ALTITUDE Lotissement le 27 décembre 2017 (avec prise d'effet au 3 janvier 2018), en remplacement de madame Nathalie DESHAYES.

SOUS GROUPE AIH :

Liquidation judiciaire de 5 entités :

En 2017, cinq sociétés sont entrées en liquidation judiciaire :

- Les quatre sociétés de projet Net Bourgogne, Net 27, Net 64 et Net 67, dont l'activité a pris fin et qui étaient donc sans objet.

8

- La société Altitude Wireless qui détenait précédemment les licences radio, qui ont été rendues avec la fin des activités des DSP qui les utilisaient, qui était donc également sans objet.

Ces cinq sociétés étaient d'ores et déjà en liquidation amiable.

La perte de contrôle définitive de ces sociétés a été constatée à fin 2017. De ce fait, les entités ont été déconsolidées et l'impact constaté dans les comptes consolidés au 31 décembre 2017 est le suivant :

- Résultat de déconsolidation pour 8,2M€
- Dépréciation complémentaire des comptes courants et créances pour 7M€

Par ailleurs, la société de projet Net Aveyron, pour laquelle un litige est pendant, est toujours en liquidation amiable en vue de sa prochaine liquidation judiciaire.

Restructuration du sous groupe ALTO :

Le 16 mars 2017, la société Altitude Infrastructure a cédé à la société ALTO SAS ses participations suivantes, pour un montant total de 9 858K€:

- VANNES AGGLO NUMERIQUE
- THD 83
- MANCHE FIBRE
- PROVENCE ALPES CONNECT

A la même date :

- La société AITHD a cédé sa participation THD06 à la société Alto pour 722k€ ;
- La Caisse des dépôts et consignation a cédé sa participation THD83 pour 724k€. La société Alto est devenue l'associé unique.
- Le capital de la société Alto a été augmenté de 1.257K€.

Le 17 mars 2017, la Caisse des Dépôts et Consignations a acquis, auprès de AITHD, 33% du capital de la société Alto. L'opération se traduit par un produit net exceptionnel de 4 000k€.

Le 30 mai 2017, le capital de la société Alto a été augmenté de 240k€

Le 21 juin 2017, la société RESOPTIC a procédé à une augmentation de capital de 905 K€ par émission de 905 000 actions nouvelles de 1 € chacune, intégralement souscrite par AI SAS.

Le 26 juin 2017, la société Altitude Infrastructure a cédé sa participation Resoptic à la société Alto pour 1 535k€.

Le département des Bouches du Rhône est rattaché par avenant à la DSP Paca (04 et 05).

Le contrat de DSP du Doubs est prolongé par avenant.

Un avenant au contrat de la Manche fait entrer Saint Lô et Cherbourg dans le périmètre de la DSP.

ALTITUDE INFRASTRUCTURE CONSTRUCTION :

La société AIC a pris une participation de 50% dans le GIE LOSANGE DEPLOIEMENT qui clôture son premier exercice au 31.12.2017

ALTITUDE INFRASTRUCTURE EXPLOITATION :

La société AIE a pris une participation de 50% dans le GIE LOSANGE EXPLOITATION qui clôture son premier exercice au 31.12.2017

AI THD :

La société a pris des participations à hauteur de 100% dans les structures suivantes : ORDOS – BARA – FUJI – HIRA – KITA – LA FIBRE 78 – KAUAI – HAKU

La société a pris une participation à hauteur de 9,9% dans la structure LOSANGE

La société a cédé sa participation dans la structure SHIRA.

En décembre, la société AITHD remporte la DSP d'affermage de l'Aude :

- Projet d'affermage sur 15 ans
- 130 000 prises

Contrat avec Bouygues Telecom

Un contrat conclu avec Bouygues Telecom confirme l'arrivée d'un premier Opérateur d'envergure nationale sur nos réseaux, confortant ainsi nos prévisions d'activité commerciales Grand Public.

Les discussions sont engagées avec Free.

Par ailleurs, des opérateurs régionaux ou de plus petite taille (Vialis, Vitis, Coriolis) sont d'ores et déjà actifs, aux côtés de Wibox, sur nos réseaux.

CONNECTIC 39 :

La société ALTITUDE INFRASTRUCTURE a conservé la provision de la totalité de sa participation dans Connectic 39 à hauteur de 570K€ compte tenu de la liquidation judiciaire de cette structure.

Elle a également déprécié 100% du compte courant Connectic 39 pour 2,8 M€ et la société ALTITUDE INFRASTRUCTURE EXPLOITATION a déprécié 100% de sa créance Connectic 39 pour 2,2 M€.

DOUBS LA FIBRE :

Rappel 2014 :

Altitude Infrastructure SAS a remporté l'appel d'offre du Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit, d'un nouveau contrat de délégation de service public (notifié le 18.09.2014) de 6 ans, sous forme de régie intéressée dont l'objet est de déléguer l'exploitation technique, maintenance et commerciale du réseau de communications électroniques appartenant au Département du Doubs.

Altitude Infrastructure SAS s'était engagée à créer une société ad hoc dédiée exclusivement à la convention de régie intéressée qui se substitue au Titulaire du marché pour l'exécution des missions de service public inhérentes à l'objet de cette convention de régie intéressée.

La société a procédé à une augmentation de capital de 90 000 € sur l'exercice 2017 par création de 90 000 actions de 1 €.

EUREK@:

Rappel 2014 :

Altitude Infrastructure SAS a remporté l'appel d'offre du Syndicat Mixte Ouvert Eure Numérique, d'un nouveau contrat de délégation de service public de 5 ans, sous forme de régie intéressée dont l'objet est de déléguer l'exploitation technique et commerciale du réseau de communications électroniques appartenant au Département de l'Eure.

Altitude Infrastructure SAS s'est engagée à créer une société ad hoc dédiée exclusivement à la convention de régie intéressée qui se substitue au Titulaire du marché pour l'exécution des missions de service public inhérentes à l'objet de cette convention de régie intéressée.

LOSANGE :

En juillet, au sein d'un groupement constitué de deux Industriels, avec NGE, et de trois fonds d'investissement (Caisse des Dépôts et Consignations, Marguerite et Quaero), la société AITHD remporte la DSP concessive de la Région Grand Est, le plus grand projet THD de France :

- 950 000 foyers en tranche ferme
- 1,3bn€ d'investissements
- 5 à 6 ans de construction / 35 ans d'exploitation

MANCHE FIBRE :

En date du 5.12.2017, la société a procédé à une augmentation de capital par création de 490 000 actions à 1 €.

✂

NET 55 :

La société a fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur la période du 1/1/2012 au 30/11/2014. L'administration fiscale a notifié à la société NET 55 un redressement de 131 104 euros relatif à une indemnité de 800 000 € versée par le CG de la Meuse. L'Administration considère que cette subvention est un complément de prix. De son côté, la société NET 55 l'estime comme une compensation du préjudice commercial subi du fait des obligations nouvelles mises à sa charge par le CG Meuse et se traduisant par des dépenses supplémentaires. Le recours hiérarchique n'a pas abouti et la société Net 55 a été déboutée par la Commission Départementale des Impôts directs et des Taxes sur le Chiffre d'Affaires ; elle a reversé la TVA pour un montant de 131 104 €.

PROVENCE ALPES CONNECT

La société a commencé son activité le 12 janvier 2016.

La société a procédé à deux augmentations de capital sur l'exercice :

- 640 000 € au 29/4/2017 par création de 640 000 actions de 1 €
- 730 000 € au 20/12/2017 par création de 730 000 actions de 1 €

THD83

La société avait souscrit en 2016 un emprunt long terme de 5 500 000 €.

Il a été remboursé par anticipation sur l'exercice, avec une pénalité de remboursement anticipé de 419 669 €.

VANNES AGGLO NUMERIQUE :

Le 10 septembre 2017, le siège social a été transféré au 23 rue des Tanneurs, ZA du Landy 56 450 Theix-Noyal.

La société disposait d'un emprunt de 5 500 000 € qu'elle a remboursé par anticipation en 2017 avec une pénalité de 567 438 €. La société ALTO, société-mère, en a pris 50 % à sa charge.

Nouvelles sociétés créées sur l'exercice 2017 :

ORDOS : L'exercice 2017, d'une durée de 1 mois, constitue le 1^{er} exercice.

KAUAI SAS : L'exercice 2017, d'une durée de 5 mois, constitue le 1^{er} exercice.

HIRA SAS : L'exercice 2017, d'une durée de 9 mois, constitue le 1^{er} exercice.

KITA SAS : L'exercice 2017, d'une durée de 9 mois, constitue le 1^{er} exercice.

HAKU SAS : L'exercice 2017, d'une durée de 7 mois, constitue le 1^{er} exercice.

BARA SAS L'exercice 2017, d'une durée de 1 mois, constitue le 1^{er} exercice.

LA FIBRE 78 : L'exercice 2017, d'une durée de 5 mois, constitue le 1^{er} exercice.

FUJI SAS : L'exercice 2017, d'une durée de 11 mois, constitue le 1^{er} exercice.

LOSANGE EXPLOITATION : L'exercice 2017, d'une durée de 5 mois, constitue le 1^{er} exercice.

LOSANGE DEPLOIEMENT : L'exercice 2017, d'une durée de 5 mois, constitue le 1^{er} exercice.

X

SOUS GROUPE CAP HORN :

La société Cap Horn Promotion a livré sur l'exercice :

- 8 logements collectifs à Rouen Rue Bouvreuil
- Un bâtiment de bureau à Saint Etienne du Rouvray - ZAC des Madrillets
- 11 logements collectifs à Mont Saint Aignan Rue Auguste Borgnet
- Un terrain à bâtir à Roncherolles Route de Préaux

Cap Horn Promotion a remporté le 09 février 2017 l'appel à projet lancé en 2015 par la CCI Rouen Métropole, pour la reprise de l'immeuble historique situé qual de la Bourse à Rouen : le « Palais des Consuls ». A cet emplacement, Cap Horn Promotion prévoit la construction d'hôtels, de logements et autres pour une surface plancher de 19 500 m2.

La société Cap Horn Promotion a cédé ses titres de participations, suite à la liquidation à l'amiable de la SCCV Maréchal Leclerc et a créé les SCCV Bois Guillaume Rue Vittecoq, Saint Léger du Bourg Denis Grande Rue, Franqueville Saint Pierre La Chaussée et Rouen Palais des Consuls.

D'autre part, Cap Horn Promotion a été condamné en 2017 par le Tribunal de Grande Instance de Rouen à régler la somme de 135 619 € pour deux litiges qui avaient été provisionnés dans les comptes à hauteur de 146 200 €.

2 Principes et méthodes comptables**2.1 Règles et méthodes comptables**

Les comptes consolidés de la société ALTITUDE SAS, ci-après le « Groupe » sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en France, telles que définies par le règlement 99-02 du CRC du 29/04/99.

Ils ont été établis à partir des comptes de la société ALTITUDE SAS et de ses filiales arrêtés au 31 décembre 2017 pour une période de 12 mois, sauf pour les sociétés acquises ou constituées sur l'exercice 2017.

Les principes de consolidation utilisés par le groupe sont l'intégration globale, l'intégration proportionnelle et la mise en équivalence dès lors que le groupe possède un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable.

Les filiales dont la société ALTITUDE SAS détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote ont été consolidées en intégration globale.

Les intérêts minoritaires négatifs des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation ont été reclassés, conformément au règlement 99-02 du CRC, dans les capitaux propres part du groupe. Si, ultérieurement, l'entreprise consolidée réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires sont alors crédités de tous ces profits jusqu'à ce que la partie que le groupe avait assumé des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée.

A ce titre, les intérêts minoritaires négatifs du sous-groupe AIH ont été imputés au groupe à hauteur du résultat dégagé par le sous-groupe, à savoir 1 434K€.

Il a été décidé de comptabiliser les subventions d'investissements en capitaux propres. En effet, les sociétés exploitant les délégations de service public bénéficient de subventions, définitivement acquises à la date d'octroi des subventions.

Les subventions d'investissements rattachées aux immobilisations amortissables sont reprises en résultat d'exploitation au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles permettent de financer.

R

Les comptes courants d'associés d'Arcan dans la société Résoptic, de la Caisse des dépôts et Consignation dans la société Alto sont durablement bloqués dans le cadre du financement spécifique des projets et sont comptabilisés en comptes courants des associés minoritaires bloqués.

Il n'y a pas de date contractuelle de fin de blocage, le remboursement du principal commencera au 31 décembre 2022 pour Arcan et à partir de mars 2023 pour la Caisse des dépôts et Consignation.

2.2 Entités ad hoc

Les entités au sein desquelles :

- (i) La société ALTITUDE SAS exerce directement ou indirectement un contrôle en substance
- (ii) La société ALTITUDE SAS bénéficie des avantages de l'entité

Sont réputées être contrôlées exclusivement par la société mère et, à ce titre, sont intégrées globalement.

2.3 Bases d'évaluations utilisées pour l'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon la convention du coût historique.

2.4 Recours à des estimations

Pour établir ses comptes la direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction du Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par la direction du Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés (2.16), les immobilisations incorporelles (2.7), les provisions (2.18) et les Impôts différés (2.15).

2.5 Regroupements d'entreprises

La différence entre le coût d'acquisition des titres et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. Les biens destinés à l'exploitation sont évalués à la valeur d'utilité. Les biens non destinés à l'exploitation sont estimés à leur valeur de marché à la date d'acquisition ou, en l'absence de marché, à leur valeur nette probable de réalisation.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif du bilan et font l'objet d'un amortissement linéaire pour une durée qui dépend des conditions propres à chaque acquisition. Le détail de ces écarts d'acquisition est présenté au paragraphe 11.

Par ailleurs, en application du règlement ANC 2015-06, il a été décidé de maintenir le plan d'amortissement antérieur pour tous les écarts d'acquisition.

8.

2.6 Conversion des créances, dettes, transactions et flux libellés en monnaies étrangères

Les créances et dettes libellées en devises, dans un premier temps sont converties sur la base des cours de change effectifs au moment des transactions. Ils sont ensuite réévalués en fonction des taux en vigueur à la date de clôture. Les différences de change résultant de cette réévaluation sont constatées au compte de résultat. Les transactions en devises, quant à elles, restent converties aux taux en vigueur à la date de leur réalisation. Il en va de même des flux de trésorerie.

2.7 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et correspondent pour l'essentiel à :

- Des concessions, brevets et droits similaires qui font l'objet d'un amortissement en fonction de leur durée d'exploitation lorsqu'elle est connue.
- Des logiciels amortis linéairement sur une durée de 12 mois.
- Des fonds de commerce.
- Des frais d'établissement : ces frais sont composés de frais d'enregistrement et ont été maintenus en immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. L'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- Une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif).
- Des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de l'exercice ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu.
- Les taux d'intérêt du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté significativement durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénale et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- Existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement.
- Des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif.
- Des performances de l'actif inférieures aux prévisions.
- Une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour les immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations.

La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société. Elle résulte de comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale correspond au montant qui pourrait être obtenu, à la date de la clôture, de la vente de l'actif, lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, nette de coûts de sortie.

La valeur d'usage correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa sortie. La société considère que la valeur d'usage correspond aux flux nets de trésorerie attendus non actualisés. Ces derniers sont déterminés sur la base des données budgétaires validées par la direction opérationnelle concernée.

Dans la mesure où la valeur nette comptable est inférieure à la valeur actuelle, une provision pour dépréciation est comptabilisée. Les provisions correspondant aux pertes pérennes de valeur sont irréversibles.

2.8 Délégation de service public

Différentes filiales sous contrôle exclusif sont titulaires de contrats de délégation de service public (DSP) portant sur le déploiement, l'activation et l'exploitation de réseaux départementaux très haut débit.

Ces contrats de délégation de service public font l'objet :

- D'investissements Initiaux permettant l'implantation et le déploiement d'une Infrastructure très haut débit. Ces Investissements font l'objet d'un amortissement tel que prévu au contrat de délégation de service public ou à défaut sur la durée d'exploitation du contrat de délégation de service public.
- D'investissements pendant l'exécution du contrat de DSP. Ces investissements résultent d'une obligation contractuelle prévue dans le contrat de délégation de service public. Ils ont pour objectif de garantir la qualité du service assuré par le fermier.
- Ces investissements constituent des biens de retour qui reviennent en fin de contrat de DSP à la collectivité gratuitement pour les biens amortis et moyennant versement d'une indemnité pour les biens non amortis (correspondant à la valeur nette comptable déduction faite de la part de subvention d'investissement non reprise au compte de résultat). Le montant de ces investissements pourra évoluer, notamment à la baisse, en fonction de l'évolution du plan d'affaire de chaque contrat et sous réserve du respect de l'équilibre économique de la délégation.
- Du versement par la collectivité d'une subvention d'investissement initiale destinée à financer une quote-part de l'infrastructure. Cette subvention est reprise en résultat au même rythme que l'amortissement des Investissements financés par cette subvention.

Les DSP sont amorties sur la durée du contrat.

Les durées des DSP ont les suivantes :

o Net Grand Rodez :	16 ans
o Net 55 :	12 ans
o Net 48 :	7 ans
o THD83 :	20 ans
o Vannes Agglo :	25 ans
o Résopitic :	25 ans
o Manche Fibre :	20 ans
o Doubs :	6 ans
o Eurek@ :	5 ans
o PACT :	15 ans
o THD06 :	15 ans.

2.9 Immobilisations corporelles

Les Immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, leur coût de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Constructions :	20 à 25 ans
- Agencements des constructions :	6 à 25 ans
- Installations techniques :	6 à 15 ans
- Matériel informatique :	3 ans
- Mobilier de bureau :	8 ans
- Matériel de transport :	4 ans

✕

2.10 Contrats de location

2.10.1 Location-financement

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- Le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie.
- Le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé.
- L'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location.
- L'existence d'une option d'achat favorable.
- La nature spécifique de l'actif loué.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilisation ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

Aucun contrat de ce type n'a été contracté.

2.10.2 Location simple

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement sont enregistrés comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

2.11 Participations et autres immobilisations financières

Les participations non consolidées et les créances rattachées font l'objet d'une dépréciation si celle-ci est jugée nécessaire.

2.12 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Une éventuelle provision pour dépréciation est constituée pour couvrir tout excédent de la valeur comptable par rapport à la valeur nette de réalisation ou en l'absence de perspective d'utilisation.

En ce qui concerne les opérations à long terme de promotion immobilière, c'est la méthode de l'achèvement qui est retenue.

Par ailleurs, les coûts de commercialisation directement imputables ainsi que les charges financières sont incorporés dans le prix de revient des actifs stockés.

2.13 Valeurs mobilières de placement

Les VMP sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.14 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque la valeur d'inventaire calculée en fonction des perspectives de remboursement est inférieure à la valeur comptable.

2.15 Impôt différé

Des Impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs, et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'inverser dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé, généré par des pertes fiscales, est comptabilisé dès lors qu'il existe des éléments probants et convaincants qu'un bénéfice Imposable suffisant sera disponible. Au 31 décembre 2017, les déficits fiscaux du groupe fiscal et des autres sociétés du groupe n'ont pas été activés.

Les impôts différés ont été retenus sur une base nette par entité fiscale.

Rappel :

Au 1^{er} janvier 2009, un périmètre d'intégration fiscale au sein du sous-groupe AIH a été créé avec pour société mère, la société ALTITUDE INFRASTRUCTURE HOLDING. Il intègre également les sociétés Altitude Infrastructure Exploitation, Altitude Infrastructure, Altitude Infrastructure Construction, Net Grand Rodez, Net Aveyron, Net 55, Net 64 et Net 67.

Au 1^{er} janvier 2010, les sociétés NET 48 et NET BOURGOGNE ont intégré le périmètre d'intégration.

Les sociétés THD83 et VANNES AGGLO NUMERIQUE ont intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2013.

La société DOUBS LA FIBRE a intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2014.

Les sociétés EUREKA, ALTITUDE WIRELESS et NET 27 ont intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2015.

Les sociétés MANCHE FIBRE, AI THD et WIBOX ont intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2016.

Sur 2017 :

Compte tenu de la cession des titres Alto à la Caisse des dépôts et consignation, pour un tiers de son capital, les sociétés suivantes sont sorties de l'intégration fiscale :

- MANCHE FIBRE, ALTO, PROVENCE ALPES CONNECT, RE5OPTIC, THD06, THD83 et VANNES AGGLO NUMERIQUE.

Les sociétés THALIA, URANIE, CERES, CALLIOPE, ERATO et SOBO ont intégrées le périmètre au 1^{er} janvier 2017.

Au 31 décembre 2017, les impôts différés sont calculés au taux de 33,33%.

Contrôles fiscaux :

- La société ALTITUDE INFRASTRUCTURE HOLDING a fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur les exercices 2007 à 2009 et 2007 à 2010 pour la TVA. Au 31 décembre 2014, un désaccord subsiste entre la société et l'administration fiscale au titre d'une proposition de redressement en matière de TVA collectée et déductible, résultant d'opérations intervenues dans le cadre d'une opération d'apport partiel d'actifs.

Initialement, le litige portait :

- o Sur la TVA collectée à hauteur de 515KE
- o Sur la TVA déductible à hauteur de 1.256KE

Ce litige a été porté devant la commission départementale des impôts directs et taxes sur le chiffre d'affaires. La commission départementale a rendu un avis favorable envers l'Administration fiscale.

La société ALTITUDE INFRASTRUCTURE HOLDING a saisi le Tribunal Administratif car elle persiste à contester les redressements notifiés. Dans le cadre de cette procédure :

- o La société a fourni au Trésor Public des garanties ; 

- o La société a poursuivi ses négociations avec l'administration fiscale. Au 31 décembre 2013, les redressements notifiés ont été ramenés à 515K€ pour la TVA collectée et 873K€ pour la TVA déductible.

Au 31 décembre 2016, la société a versé 105k€ au titre d'acomptes.

En date du 4 avril 2017, le Tribunal administratif de Cergy Pontoise a déchargé AIH des rappels de taxe sur la valeur ajoutée qui ont été mis à sa charge au titre de la période comprise entre le 1^{er} janvier 2007 et le 30 septembre 2010 à hauteur de 220k€, ainsi que des intérêts de retard correspondant.

En conséquence, le montant total des rappels de TVA restant à la charge d'AIH au titre de la TVA déduite par anticipation s'élève à ce jour à 653k€.

Une vérification portant sur les exercices clos jusqu'au 31 décembre 2012 a eu lieu pendant l'exercice 2014. La proposition de rectification de l'administration fiscale a été reçue en août 2014 mais les discussions avec l'administration sont toujours en cours concernant la TVA collectée. Une procédure de régularisation de CVAE a été demandée et réglée pour un montant de 28K€. Aucune autre provision n'a été constituée.

2.16 Engagements envers les salariés

Les salariés du Groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite.

Les engagements correspondants sont pris en charge en fonction des droits acquis par les bénéficiaires sous forme :

- Soit de versements de cotisations à des organismes indépendants (compagnies d'assurances) chargés d'effectuer le paiement de ces pensions ou indemnités ;
- Soit de provisions.

Pour les régimes à prestations définies, les charges de retraite sont déterminées selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Les engagements totaux du groupe comptabilisés ne prennent pas en compte :

- La probabilité de présence dans l'entreprise du participant jusqu'à l'âge du versement de la prestation (décès ou départ du Groupe) ;
- L'actualisation de la prestation à la date de l'évaluation.

Nous nous sommes conformés en 2015 à notre convention collective de la promotion Immobilière pour nos activités concernées (Cap Horn Promotion et Altitude Lotissement) pour le calcul des indemnités de fin de carrières.

2.17 Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi est un crédit d'impôt sur les sociétés accordé par l'administration fiscale à partir de l'année calendaire 2013. Le CICE est calculé sur la base d'un pourcentage des salaires bruts inférieurs à une limite définie. Il est comptabilisé en déduction des charges de personnel.

2.18 Provisions.

Des provisions sont constituées lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Compte tenu du fait qu'il existe un risque élevé, l'année suivant la livraison d'un programme Immobilier, d'effectuer des travaux complémentaires, les coûts de revient des programmes tiennent compte, le cas échéant, d'une provision SAV (service après-vente).

2.19 Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur valeur nominale.

2.20 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu dès lors que tous les critères suivants sont remplis :

- La preuve de l'existence d'un accord entre les parties peut être apportée ;
- La livraison du bien a eu lieu ou la prestation a été effectuée ;
- Le prix est fixe ou déterminable.

Le chiffre d'affaires généré par les ventes de produits est reconnu lors du transfert au client des risques et des avantages liés à la propriété.

Les revenus provenant du déploiement d'infrastructures et ou de réseaux haut débit et très haut débit sont constatés au fur et à mesure de l'avancement des installations.

2.21 Résultat net par action

Le résultat net de base par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social, corrigées, le cas échéant, des détentions par le Groupe de ses propres actions.

Le résultat net dilué par action est calculé en divisant le « Résultat net - Part du Groupe » par le nombre d'actions ordinaires en circulation majoré de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives prorata temporis à compter de la date d'émission.

22

3 Périmètre de consolidation

Le tableau ci-après fournit, pour les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation des exercices présentés, les renseignements suivants :

- Le pays dans lequel elles sont constituées ;
- Le lieu de leur siège social ;
- Les pourcentages de contrôle et d'intérêt propres à chacune (différents lorsque la participation détenue par le Groupe est indirecte et fait intervenir des sociétés que celle-ci ne contrôle pas à 100%).

Société	Pays	N° SIREN	Siège social	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt
---------	------	----------	--------------	-------------------------	-----------------------	-------------------------	-----------------------

Sociétés Intégrées

ALTITUDE SAS	France	379617822	Paris (75)	100%	100%	100%	100%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE	France	403112667	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
NET 27	France	483207361	Mont Saint Aignan (76)	DECONSOLIDEE		100%	81%
ALTITUDE WIRELESS	France	490377371	Paris la Défense (92)	DECONSOLIDEE		100%	81%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE HOLDING	France	431958313	Paris (75)	81%	81%	81%	81%
ADCH (ex. AXE IP)	France	481483949	Paris (75)	100%	100%	86%	86%
NET AVEYRON (Net 12)	France	495018442	Onet le Château (12)	100%	81%	100%	81%
NET GRAND RODEZ	France	500048343	Mont Saint Aignan (76)	100%	81%	100%	81%
ALTITUDE LOTISSEMENT	France	509671012	Paris (75)	100%	100%	100%	100%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE EXPLOITATION	France	509662052	Paris (75)	100%	81%	100%	81%
WIBOX	France	509649745	Paris (75)	100%	81%	100%	81%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE CONSTRUCTION	France	509601282	Paris (75)	100%	81%	100%	81%
NET 55	France	503746299	Bar Le Duc (55)	100%	81%	100%	81%
NET 64	France	503767188	Saint Pierre (64)	DECONSOLIDEE		100%	81%
NET 67	France	502474729	Strasbourg (67)	DECONSOLIDEE		100%	81%
NET BOURGOGNE	France	511464323	Quetigny (21)	DECONSOLIDEE		100%	81%
NET 48	France	519272520	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
NET 29/THD83	France	519238166	Val de Reuil (27)	100%	54,27%	70%	56,70%
RESOPTIC	France	532745313	Val de Reuil (27)	90,94%	49,35%	80%	64,80%
ALTITUDE GESTION IMMOBILIERE	France	790220446	Paris (75)	TUP		100%	100%
ALTITUDE SENIOR	France	790258693	Paris (75)	100%	100%	100%	100%
CAP HORN PROMOTION	France	49516322200	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%

RENELLE	France	52979131100	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SELLONIS	France	53331953900	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
VANNES AGGLO NUMERIQUE	France	7903620570	Val de Reuil (27)	100%	54.27%	100%	81%
DOUBS LA FIBRE (ex. LILLE METROPIC)	France	797446283	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
SCCV SENTE DES FORRIERES	France	502756265	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SCCV VILLA TIBURE	France	515090165	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SCCV MSA AUGUSTE BORGNET	France	791771314	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
CAP HORN PARTICIPATION	France	501071542	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SCCV LE HAVRE RUE CLS	France	793758863	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SCCV RONCHEROLLES ROUTE DE PREAUX	France	501319933	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SCCV SOTTEVILLE RUE DU COURS	France	794547174	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SCCV ROUEN RUE BOUVREUIL	France	794652842	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SCCV BOIS GUILLAUME RTE DE NEUFCHATEL	France	794136044	Isneauville (76)	83,6%	75,24%	83,6%	75,24%
EUREK@	France	805053451	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
SCCV Isneauville	France	808515498	Mont St Aignan (76)	100%	98%	100%	98%
ACL	France	384784690	Mont St Aignan (76)	100%	100%	100%	100%
AI THD	France	809822935	Paris la Défense (92)	100%	81%	100%	81%
MANCHE FIBRE	France	814791554	Val de Reuil (27)	100%	54.27%	100%	81%
CH IMMO	France	814485170	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
ALCALA SAS	France	513079426	Mont St Aignan (76)	100%	100%	100%	100%
VILLA GINKGOS-BVCS	France	529461923	Château d'Olonne (85)	58.42%	58.42%	51%	51%
VILLA GINKGOS-LES ALISIERS	France	791122583	Château d'Olonne (85)	100%	58.42%	100%	51%
VILLA GINKGOS-LE CLOS ST JEAN	France	792720294	Saint Jean de Monts (85)	100%	58.42%	100%	51%
VILLA GINKGOS-BONNE FONTAINE	France	809380520	Challans (85)	100%	58.42%	100%	51%
VILLA GINKGOS-GINKGOS IMMO	France	804166635	Château d'Olonne (85)	100%	58.42%	100%	51%
VILLA GINKGOS-BELLES RIVES	France	819969882	Château d'Olonne (85)	100%	58.42%	100%	51%
LINKT HOLDING	France	824056725	Paris (75)	94.7%	94.7%	94%	94%
LINKT	France	815109467	Paris (75)	100%	94.7%	100%	94%
GIE FIBR'ALSACE	France	819253568	St Etienne du Grès	50%	40,50%	50%	40,50%
ALTO	France	819087032	Val de Reuil (27)	67%	54.27%	100%	81%
ERBIUM	France	819099169	Val de Reuil (27)	50%	40,50%	50%	40,50%
CALLIOPE	France	822949459	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%

8

CERES SAS	France	822189866	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
ERATO SAS	France	824388383	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
SHIRA SAS	France	824603864	Val de Reuil (27)	-	-	100%	81%
SOBO SAS	France	824603013	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
THALIA SAS	France	824290969	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
URANIE	France	822949459	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
PACT	France	818009748	Val de Reuil (27)	100%	54.27%	100%	81%
THD06	France	820552065	Val de Reuil (27)	100%	54.27%	100%	81%
MSA CHEMIN DE CLERES	France	525165700	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
BG PARC DE HALLEY	France	810432757	Caen (14)	50%	45%	50%	45%
ORDOS SAS	France	834247058	Val de Reuil (27)	100%	81%	-	-
KAUAI SAS	France	831500038	Val de Reuil (27)	100%	81%	-	-
HIRA SAS	France	829010255	Val de Reuil (27)	100%	81%	-	-
KITA SAS	France	829012731	Val de Reuil (27)	100%	81%	-	-
HAKU SAS	France	830489100	Val de Reuil (27)	100%	81%	-	-
SARA SAS	France	834247124	Val de Reuil (27)	100%	81%	-	-
LA FIBRE 78	France	831500467	Val de Reuil (27)	100%	81%	-	-
FUJI SAS	France	827720137	Val de Reuil (27)	100%	81%	-	-
LOSANGE EXPLOITATION	France	831268156	Val de Reuil (27)	50%	40,50%	-	-
LOSANGE DEPLOIEMENT	France	831205372	Saint Etienne du Grès (13)	50%	40,50%	-	-
ISNEAUVILLE PLAINE DE LA RONCE	France	824405773	Isneauville (76)	100%	90%	-	-
MESNIL ESNARD RUE PASTEUR	France	824260251	Isneauville (76)	100%	90%	-	-
MESNIL ESNARD ROUTE DE PARIS	France	824073498	Isneauville (76)	100%	90%	-	-
FRANQUEVILLE ST PIERRE LA CHAUSSEE	France	824612825	Isneauville (76)	100%	90%	-	-
ST LEGER DU BOURG DENIS	France	831612833	Isneauville (76)	100%	90%	-	-
ROUEN PALAIS DES CONSULS	France	832139026	Isneauville (76)	100%	90%	-	-
BOIS GUILLAUME RUE VITTECOQ	France	828348458	Isneauville (76)	100%	90%	-	-
A.EVENTS	France	829379759	Paris (75)	100%	100%	-	-
LINKT 1	France	832839229	Mont Saint Aignan (76)	100%	94.7%	-	-
LINKT 2	France	832839286	Mont Saint Aignan (76)	100%	94.7%	-	-
LINKT PRESTATIONS	France	831478375	Mont Saint Aignan (76)	100%	94.7%	-	-
VILLA GINKGOS-LES DEMEURES YONNAISES	France	829982834	Château d'Olonne (85)	100%	58.42%	-	-

VILLA GINKGOS-LES ERABLES	France	832113328	Château d'Olonne (85)	100%	58.42%	-	-
VILLA GINKGOS-PROJET	France	833354681	Château d'Olonne (85)	100%	58.42%	-	-

Les filiales du groupe consolidées le sont selon la méthode de l'intégration globale ou de l'intégration proportionnelle.

4 Chiffre d'affaires

La décomposition du chiffre d'affaires par activités se présente ainsi qu'il suit :

Chiffre d'affaires	31-12-17	31-12-16
Infrastructure	83 247	24 326
Hébergement		135
Aménagement / Lotissement	6 589	6 851
Promotion Immobilière	9 279	8 198
Résidences gérées	4 124	2 741
Autres	690	1 205
Total	103 929	43 456

5 Autres produits

Les autres produits d'exploitation se décomposent ainsi:

Autres produits	31-12-17	31-12-16
Autres produits	65	5
Production immobilisée	5 383	923
Production stockée	-3 444	2 605
Subventions d'exploitation	178	325
Transferts de charges d'exploitation	1 087	573
Total Autres produits d'exploitation	3 269	4 430

6 Personnel

6.1 Effectifs

L'effectif du Groupe au 31 décembre 2017 s'élève à 457 salariés contre 245 au 31 décembre 2016.

18

6.2 Charges de personnel

Les charges de personnel incluses dans le résultat d'exploitation recouvrent les éléments indiqués ci-après :

Comptes de charges	31.12.17	31.12.16
Salaires et traitements	14 772	8 190
Charges sociales	6 261	3 480
CICE	-478	-252
Total	20 555	11 418

Au 31 décembre 2017, le taux moyen de charges sociales s'établit à 42% comme au 31 décembre 2016.

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux s'élève à 265K€.

7 Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises.

Comptes de dotations	31.12.17	31.12.16
Immobilisations incorporelles	-1 264	-326
Immobilisations mises en concession	-5 365	-4 550
Immobilisations corporelles	-1 880	-2 139
Subventions d'investissement reprises en résultat	2 992	2 721
Total des dotations aux amortissements [A]	-5 517	-4 294
Engagements envers les salariés	93	-17
Provisions pour risques et charges	194	-100
Total des dotations aux provisions [B]	287	-118
A+B]	-5 231	-4 412
Stocks	35	115
Clients et autres actifs circulants	-175	80
Total des dotations à l'actif [D]	-140	195
Total [E = C+D]	-5 371	-4 217

81

8 Résultat financier

Le résultat financier se présente ainsi :

Evénements d'ordre financier	31-12-17	31-12-16
Produits sur cession de VMP	907	803
Intérêts compte à terme	26	24
Intérêts comptes courants filiales non consolidées	25	-
Autres produits financiers	18	148
Total Produits	975	975
Intérêts sur emprunts	-1644	-920
Indemnité de remboursement anticipé	-1 157	-
Intérêts compte courant hors groupe	-16	-16
Autres charges financières	-324	-139
Total Charges	-3 141	-1 075
Résultat financier	-2 166	-99

9 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se présente ainsi qu'il suit :

Evénements d'ordre financier	31-12-17	31-12-16
Produits sur exercices antérieurs	1 826	1 972
Autres produits exceptionnels	101	5 026
Produit de cessions d'actifs incorporels et corporels	1 074	1 871
Produit de cessions de titres de participation	66	5 697
Reprise dépréciation des immobilisations	3	1 195
Résultat consolidé des sociétés liquidées et déconsolidées	8 253	-
Produit de cession de 33% du sous groupe Alto	4 418	-
Autres reprises	14	5 226
Reprise provision pour risques et charges	-	41
Total Produits	15 754	21 028
Charges sur exercices antérieurs	-1 037	-1 371
Autres charges exceptionnelles	-583	-323
Reprise résultat de cession Altitude Wireless	-3 938	-
Valeur nette comptable des cessions d'actifs incorporels et corporels	-1 000	-8 330
Valeur nette comptable des autres titres	-65	-5 877
Valeur nette comptable des titres Alto	-418	-
Dotation aux provisions exceptionnelles	-1 043	-14
Dépréciation des autres débiteurs	-	-367
Dépréciation des créances clients et comptes courants (1)	-9 286	-
Dépréciation des comptes courants hors groupe	-2 768	-
Dépréciation exceptionnelle des autres créances	-401	-
Dépréciation exceptionnelle des immobilisations	-49	-47
Total Charges	-20 587	-16 330
Résultat exceptionnel	-4 833	4 698

(1) Dépréciation complémentaire des créances clients et comptes courants des liquidables : 7.092k€

10 Impôts sur les résultats

10.1 Charge d'impôt

10.1.1 Détail de la charge d'impôt

Impôts et taxes	31-12-17	31-12-16
Impôt courant	-2 620	-160
Impôt différé	2 137	-154
Charge ou (produit) réel d'impôt	-483	-314

10.1.2 Taux effectif d'impôt

Impôts et taxes	31-12-17	31-12-16
Résultat net :	-4 383	793
Impôt sur le résultat :	483	314

Résultat net avant impôt :	-3 900	1 107
----------------------------	--------	-------

Taux effectif d'imposition :	-12%	28%
------------------------------	------	-----

10.1.3 Rapprochement entre la charge d'impôt réelle et la charge d'impôt théorique

Le rapprochement entre la charge réelle d'impôt et la charge théorique résultant de l'application au « résultat des activités poursuivies » avant impôt du taux nominal d'imposition en France, soit 33,33 % en 2017 s'établit comme suit :

28

Altitude SAS	2017-2018
Résultat net avant amortissement écart acquisition:	-4 383
Charge d'impôt :	483
Résultat avant impôt	-3 900
Taux d'imposition du Groupe	33,33%
Charge d'impôt théorique	-1 300
Augmentation/réduction de la charge d'impôt résultant de :	
- Différences permanentes	47
- Déduction / réintégration diverses	352
- Dépréciation comptes courants	13
- Retraitement DSP	84
- Ecritures de conso non fiscalisées	-1 426
- TUP AGI	-13
- Résultat de cession	2 547
- Provision pour risques	-4
- Dépréciation fonds commercial	16
- Consommation des déficits fiscaux non activés/déficits non activés	232
- Crédit d'impôt	-6
- CICE	-164
- Divers	105
Charge réelle d'impôt	483

10.2 Actifs et Passifs d'impôts différés

La variation des Actifs et Passifs d'impôts différés s'analyse comme suit entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017 :

Altitude SAS	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Actifs d'impôts différés	882	-	-	2 103	2 985
Passifs d'impôts différés	247	-	-	-34	213
Actif / (Passif) net	635	-	-	2 137	2 772

11 Goodwill net

L'évolution des Goodwill s'analyse comme suit entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017 :

Altitude SAS	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Goodwills bruts	3 946	-	872	-1 694	-
Amortissements	-1 027	-	-	1 694	-1 350
Goodwills nets	2 918	-	872	-	-1 350

Le rachat par la société Alto à la Caisse des dépôts et consignation des parts de la société THD83 a engendré, sur l'exercice, un écart d'acquisition de 657k€, amorti sur la durée de la DSP à savoir 15 ans.

La hausse du pourcentage d'intérêt du sous-groupe Villa Gingkos et Linkt a engendré un écart d'acquisition respectif de 209k€ et 6k€.

8

La déconsolidation des sociétés liquidées a engendré la sortie des écarts d'acquisition de 1 694k€, totalement amortis

12 Immobilisations incorporelles nettes

La variation des Immobilisations Incorporelles se décompose ainsi qu'il suit :

Immobilisations incorporelles	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Concessions, brevets & droits similaires	5 946	431	-4	-	88	-5 188	1 272
Fonds commercial	934	-	-	-	-	-	934
Autres immobilisations incorporelles	1 882	5 397	-910	-	3 629	-	9 997
Immobilisations incorporelles en cours	2 478	-	-	-	-2 478	-	0
Total Immobilisations Incorporelles	11 240	5 823	-915	-	1 239	-5 188	12 204
Amort/Dép. conc, brevets & dts similaires	-5 571	-	4	-212	-	5 188	-590
Amort/Dép. fonds commercial *	-188	-	-	-47	-	-	-235
Amort/Dép autres Immobilisations incorp.	-355	-	-	-1 053	-	-	-1 408
Total Amort/dép. Immos incorporelles	-6 114	-	4	-1 311	-	5 188	-2 232
Total Valeur Nette	5 126	5 823	-910	-1 311	1 239	-	9 972
			DAP exploitation	-1 264			
			DAP exceptionnelle	-47			

* Le fonds commercial de la société ALTITUDE LOTISSEMENT est déprécié sur 10 ans.

13 Immobilisations mises en concession

Immobilisations mises en concession	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
DSP Net Grand Rodez	6 909	102	-	-	-	-	7 010
DSP Net 55	12 666	196	-17	-	-	-	12 844
DSP Net Bourgogne	2	-	-	-	-	-2	-0
DSP Net 48	4 212	40	-	-	-	-	4 253
DSP THD B3	13 070	306	-3	-	-	-	13 372
DSP Résoptic	10 640	176	-	-	-	-	10 816
DSP Vanres agglo	16 874	543	-2	-	-	-	17 420
DSP Manche Fibre	362	4 052	-	-	-	-	4 414
DSP Doubs la Fibre	10	1	-	-	-	-	11
DSP THDC6	501	8	-	-	-62	-	446
DSP PACT	622	398	-	-	-	-	1 020
Total Immobilisations mises en concession	65 867	5 825	-22	-	-62	-2	71 605
Amort/Dép. DSP Net Grand Rodez	-3 615	-	-	-569	-	-	-4 183
Amort/Dép. DSP Net 55	-7 078	-	-	-1 705	17	-	-8 766
Amort/Dép. DSP Bourgogne	-2	-	-	-	-	2	-0
Amort/Dép. DSP Net 48	-3 019	-	-	-821	-	-	-3 840
Amort/Dép. DSP THD B3	-2 540	-	-	-751	3	-	-3 288
Amort/Dép. DSP Résoptic	-1 612	-	-	-473	-	-	-2 085
Amort/Dép. DSP Vanres agglo	-1 397	-	-	-805	2	-	-2 200
Amort/Dép. DSP Manche Fibre	-13	-	-	-191	3	-	-201
Amort/Dép. DSP Doubs la Fibre	-2	-	-	-2	-	-	-4
Amort/Dép. DSP THDC6	0	-	-	-7	-	-	-7
Amort/Dép. DSP PACT	-7	-	-	-43	-	-	-50
Total Amort/dép. Immobilisations	-19 285	-	-	-5 357	25	2	-24 624
Total Valeur Nette	46 583	5 825	-22	-5 367	-83	-	46 982
			Dotation exploitation	-5 365			
			Dotation exceptionnelle	-2			

14 Immobilisations corporelles nettes

La variation des immobilisations corporelles se décompose ainsi qu'il suit :

Éléments	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Constructions	12 929	737	-	-	-8	-	13 659
Terrain	257	-	-	-	-	-	257
Agencements sur terrain	18	-	-	-	-	-	18
Installat° tech, matériel & outillage	5 538	350	-	-	670	-	6 558
Matériel de transport	69	69	-	-	-	-	138
Immobilisations corporelles en cours	2 320	3 383	-	-	-2 249	-	3 455
Autres immobilisations corporelles	6 619	3 169	-440	-	347	-	9 695
- Dont en crédit bail	2 972	-	-	-	-	-	2 972
Total Immobilisations corporelles	27 752	7 708	-440	-	-1 239	-	33 780
Amort/dép. constructions	-9 274	-	-	-792	-	-	-10 066
Amort/agencement sur terrain	-1	-	-	-2	-	-	-3
Amort/dép. install tech, mat & outill.	-5 017	-	-	-196	-	-	-5 213
Amort/dép. Matériel de transport	-32	-	-	-32	-	-	-64
Amort/dép. autres immobilisations	-4 571	-	351	-857	-	-	-5 077
- Dont en crédit bail	-2 952	-	-	-9	-	-	-2 961
Total Amort/dép. immobilisations	-18 895	-	351	-1 830	-	-	-20 424
Total Valeur Nette	8 856	7 708	-89	-1 830	-1 239	-	13 356

L'écart d'évaluation constaté suite à la consolidation de la société ACL se chiffre à 1 012K€ et a été comptabilisé à hauteur de 10% dans le poste « terrain » et 90% dans le poste « construction ».

Cet écart est amorti sur 10 ans.

15 Immobilisations financières nettes

Éléments	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Titres de participation non consolidés	17 747	10	0	7 845	25 603
Far East	17 000	-	-	-	17 000
TV76	160	-	-	-	160
SCCV non consolidée	4	-	-	-4	0
NET27	-	-	-	2 800	2 800
Net 67	-	-	-	1 000	1 000
Net 64	-	-	-	800	800
Net Bourgogne	-	-	-	1 000	1 000
Altitude Wireless	-	-	-	2 250	2 250
Losange	-	10	-	-	10
Connectic 39	570	-	-	-	570
Sem Innovance	5	-	-	-	5
Rosace	8	-	-	-	8
Dépréciation des titres de participation	-570	-	-	-7 850	-8 420
Prêts et autres immobilisations financières	568	17 074	-425	-	17 217
Immobilisations financières nettes	17 745	17 084	-425	-4	34 400

Les titres de participation non consolidés correspondent à :

- La détention de 19% de la société SAS Connectic 39 pour une valeur de 570 K€. Ces titres sont dépréciés à 100% au 31/12/2017.
- La détention de 8% de la société ROSACE pour une valeur de 8k€.
- La détention de 1% de la société SEM INNOVANCE pour une valeur de 5K€.
- La détention de 100% de la société Far East (17.000 K€). Les comptes de la société Far East sont établis dans le référentiel IFRS. La valeur des titres au bilan reflète bien la valeur économique de cette participation, Far East ne bénéficie d'aucune garantie de la part d'Altitude.
- La détention par la société ALCALA de 10,81% de TV 76 pour 160K€
- La déconsolidation des sociétés liquidées pour 7 850k€ et dépréciées à 100% au 31/12/2017.
- La détention de 9.9% de la société LOSANGE pour une valeur de 10K€.

X

16 Postes de bilan relatifs au besoin en fonds de roulement

16.1 Stocks et encours

En milliers d'euros	Brut	Provisions	31.12.17	31.12.16
Encours de production	11 007	-216	10 792	17 706
Marchandises	8 352		8 352	3 786
Produits finis	3 958		3 958	470
Total	23 317	-216	23 102	21 962

Les encours correspondent à des terrains, des opérations d'aménagement de lotissement en cours ainsi qu'aux ventes en l'état futur d'achèvement de l'activité de promotion.

Les stocks de marchandises comprennent pour l'essentiel des terrains acquis en vue de constituer des réserves foncières.

16.2 Créances et dettes d'exploitation

Toutes les créances et dettes d'exploitation sont à échéance à moins d'un an.

16.3 Autres créances et autres dettes d'exploitation

Les autres créances se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31.12.17	31.12.16
Etat, impôt sur les bénéfices	1 667	1 162
Créances fiscales hors IS	13 040	13 295
Autres créances	3 154	3 162
Compte courant Connectic	2 768	2 768
Compte courant Far East	928	725
Compte courant autres filiales non consolidées	26 753	3 465
Charges constatées d'avance	971	471
Dépréciation des comptes courants	-23 298	-
Dépréciation des autres créances	-768	-367
Total Net	25 215	24 680

Toutes les autres créances d'exploitation sont à échéance à moins d'un an.

Les autres dettes se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31.12.17	31.12.16
Dettes fiscales et sociales	25 694	17 168
Impôt différé passif	212	246
Compte courant filiales non consolidées	3 042	3 607
Autres dettes	2 511	10 592
Produits constatés d'avance	10 956	14 044
Total	42 417	45 657

17 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie se décompose ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros	31-12-17	31-12-16	Variation
Valeurs mobilières de placement	4 965	13 458	-8 493
Disponibilités	82 834	33 484	49 350
Trésorerie et équivalents de trésorerie active	87 799	46 942	40 857
Concours bancaires courants	-2 544	-4 024	1 480
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette	85 255	42 918	42 337

18 Capitaux propres consolidés

Au 31 décembre 2017, le capital social est fixé à 513 K€ divisés en 512 911 actions d'une valeur nominale de 1 euro.

19 Provisions

Le tableau de variation entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2017 se présente ainsi qu'il suit :

Provisions	31-12-17	31-12-16	1-01-17	Variation	31-12-16
Provision pour risque et charges	-	923	-	-	923
Provision pour litiges	246	120	-	-194	173
Provision pour perte de contrat	19	-	-	-14	5
Ecart acquisition	597	-	39	-125	512
Avantages au personnel	1 026	313	-	-406	933
Total Provisions	1 839	1 356	39	-733	2 546
Dont exploitation		313		-599	
Dont exceptionnel		1 043		-14	
Dont reprise écart acquisition				-125	

L'écart d'acquisition correspond à la hausse du pourcentage de 99,99% de la société RESOLUTION en 2013. Cet écart d'acquisition passif est repris sur 10 ans.

L'impact de 39 K€ sur l'exercice correspond à l'écart d'acquisition négatif généré par l'apport des 14,07% de la société ADCH, intégralement repris sur l'exercice.

20 Emprunts bancaires et passifs financiers

Au 31 décembre 2017, la décomposition des emprunts se présente ainsi :

En milliers d'euros	31-12-17	31-12-16	1-01-17	Variation	31-12-16
Emprunts bancaires	69 534	7 022	20 210	42 302	21 801
Autres emprunts	641	-	641	-	361
Concours bancaires courants	2 544	2 544	-	-	4 024
Intérêts courus sur emprunts	71	71	-	-	139
Total :	72 791	9 638	20 851	42 302	26 326

21 Engagements hors bilan

Engagements donnés

ALTITUDE Lotissement

Altitude Lotissement a accordé plusieurs cautions d'immobilisations au Crédit Agricole pour un montant total de 80 K€ et deux GAPD à la BNP pour un montant total de 22 K€.

Nantissement au premier rang du fonds de commerce d'Altitude Lotissement dans le cadre d'un crédit de 480 K€ arrivant à échéance en juillet 2020.

ALTITUDE SAS

Nantissement des titres ACL en garantie du prêt souscrit par Altitude d'un montant de 1 136 K€.

Villas Ginkgos

Gage sur les véhicules dans le cadre d'un prêt de 62 K€ auprès de la BECM chez la société BVCS.

Privilege de prêteur de deniers pour le prêt de 222 K€ auprès de la BECM pour l'acquisition d'un immeuble d'exploitation sis 6, avenue de l'avenir à Saint Jean de Monts (85160) chez la société Ginkgos Immo.

Privilege de prêteur de deniers pour le prêt de 280 K€ auprès de la BECM pour l'acquisition d'un immeuble d'exploitation sis 53, avenue René Coty à Château d'Olonne (85180) chez la société Ginkgos Immo.

La société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises a contracté un bail en l'état futur d'achèvement relatif aux locaux de la résidence sise à la Roche sur Yon. Le bail prendra effet à la date de constatation de l'achèvement des biens loués.

CHP et ses filiales

Cautiounnements donnés par la BNP pour le compte de Cap Horn Promotion portant sur des indemnités d'immobilisations pour un montant total de 118 K€.

Garantie à première demande donnée par le Crédit Agricole pour le compte de Cap Horn Promotion portant sur une indemnité d'immobilisation pour un montant de 930 K€.

Cautiounnement donné par le Crédit Agricole pour le compte de Cap Horn Promotion portant sur une indemnité d'immobilisation d'un montant de 77 K€.

Garantie autonome de paiement donnée par la BNP pour le compte de Cap Horn Promotion portant sur une indemnité d'immobilisation pour un montant de 60 K€.

Garantie de passif donnée pour un montant maximum de 35 K€ au profit de la SCCV Le Havre Paul Emile Victor.

Engagements reçus

LINKT Holding et ses filiales

Garantie autonome à première demande délivrée par le Crédit Agricole dans le cadre d'un bail commercial à Puteaux pour un montant de 260 K€.

8

Villas Ginkgos

La société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises a reçu de la Société Générale une garantie à hauteur de 1 000 K€ afin de garantir le versement de toutes sommes dues en exécution du bail commercial entre le bailleur et la société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises (le locataire).

CHP et ses filiales

Cautionnement reçu du CIC pour un montant de 2,4 K€ pour le compte de Cap Horn Immobilier.
Cautionnement reçu d'Altradius pour un montant de 13,8 K€ pour le compte de Cap Horn Immobilier.
Cautionnement reçu de la BNP pour un montant de 21,3 K€ pour le compte de Cap Horn Immobilier.
Cautionnement reçu de la BRED pour un montant de 1,2 K€ pour le compte de Cap Horn Immobilier.
Cautionnement reçu de la Société Générale pour un montant de 1,3 K€ pour le compte de Cap Horn Immobilier.

Cautionnement reçu de BTP Banque pour un montant de 12 K€ pour le compte de Cap Horn Immobilier.

Cautionnement reçu d'Altradius pour un montant de 68,2 K€ pour le compte de la SCCV MSA Auguste Borgnet.

Cautionnements reçus du CIC pour un montant total de 17,3 K€ pour le compte de la SCCV MSA Auguste Borgnet.

Cautionnement reçu de BTP Banque pour un montant de 8,1 K€ pour le compte de la SCCV MSA Auguste Borgnet.

Cautionnement reçu de la Banque Européenne pour un montant de 9,8 K€ pour le compte de la SCCV MSA Auguste Borgnet.

Cautionnements reçus de la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions pour un montant total de 12,1 K€ pour le compte de la SCCV MSA Auguste Borgnet.

Cautionnements reçus du Crédit du Nord pour un montant total de 22,4 K€ pour le compte de la SCCV MSA Auguste Borgnet.

Cautionnement reçu de la BNP pour un montant de 13 K€ pour le compte de la SCCV MSA Auguste Borgnet.

Cautionnements reçus d'Altradius pour un montant total de 49,5 K€ pour le compte de la SCCV Rouen rue Bouvreuil.

Cautionnement reçu de la Société Générale pour un montant de 1,6 K€ pour le compte de la SCCV Rouen rue Bouvreuil.

Cautionnement reçu du Crédit du Nord pour un montant de 7,6 K€ pour le compte de la SCCV Rouen rue Bouvreuil.

Cautionnement reçu de la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions pour un montant de 2,4 K€ pour le compte de la SCCV Rouen rue Bouvreuil.

AIH et ses filiales

Engagements financiers liés à la construction du réseau :

- Cautiion donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Net SS au profit du concédant CGSS pour un montant de 200K€.
- Cautiion donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Net Grand Rodez au profit du concédant CA Grand Rodez pour un montant de 100 K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire THD 83 au profit de Toulon Provence Méditerranée pour un montant de 200 K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Vannes Agglo Numérique au profit de la communauté d'agglomération de Vannes pour un montant de 400K€.

8

- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de la société Doubs au profit du syndicat mixte Doubs très haut débit pour un montant de 350K€.
- Garantie donnée par un établissement financier en faveur du Syndicat Mixte Ouvert PACA pour 2600K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Manche Fibre au profit du concédant Syndicat Mixte Manche Numérique pour 3 000K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Resoptic au profit du concédant Communauté de Communes Rives de Moselle pour 400K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire THD 06 au profit du concédant Sictiam pour 1000K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de AIC au profit du concessionnaire Losange pour 3250K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de AIC au profit de la Région Alsace pour 4 760K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de AIC au profit du concessionnaire Rosace pour 2 500K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de AIE au profit du concessionnaire Rosace pour 99.9K€, et faisant l'objet d'une contre garantie reçue de NGE à hauteur de 50%.

Nantissements :

- Nantissement par Altitude Infrastructure au profit de Resoptic d'un instrument financier (CAT) de 250K€.
- Nantissement d'un compte à terme en garantie d'engagement de caution émise pour Net Grand Rodez pour 50K€.
- Nantissement de 29 825 parts de la société Altitude Infrastructure Exploitation dans le cadre d'un litige né d'un contrôle fiscal.
- Nantissement de compte à terme en contre garantie d'une garantie à première demande émise par le CA au bénéfice du Groupement des prêteurs ALTO pour 1000K€.

Cautions solidaires :

- Caution solidaire émise en faveur de la SG dans le cadre de l'émission d'une garantie à première demande au profit du Groupement de prêteurs Rosace pour 4 627K€
- Caution solidaire émise en faveur du CA dans le cadre de l'émission d'une garantie à première demande au profit du Groupement de prêteurs ALTO pour 8 000K€
- Garantie reçue au titre du Fonds National de Garantie RHB (renforcement de haut de bilan) à hauteur de 80% et 60% sur deux prêts accordés par BPI à AIH, pour un montant total de 2 440K€ (encours des prêts au 31/12/2017 de 3 825K€)
- La société AIH a fourni, dans le cadre d'un litige né d'un contrôle fiscal, une garantie contractée auprès d'un établissement financier de 641K€ en faveur du SIE de Nanterre la Défense.

8

22 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

ALTITUDE SAS :

La société Altitude Data Center Holding a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine en date du 8 janvier 2018 au profit d'Altitude SAS, avec effet fiscal rétroactif au 1^{er} janvier 2018.

ALTITUDE Senior :

Il a été procédé à une réduction de capital de la société ALTITUDE Senior en date du 19 janvier 2018 pour un montant de 3 400 K€, portant ainsi le capital social de 5 010 K€ à 1 610 K€.

LINKT Holding et ses filiales :

Le siège social a déménagé le 29 janvier 2018 au 1, terrasse Bellini - Tour Initiale - 92 800 Puteaux.

AIH et ses filiales :

Pyrénées Orientales

En janvier, AITHD remporte la DSP d'affermage des Pyrénées Orientales :

- Projet d'affermage sur 15 ans
- 217 000 prises

Haute Garonne

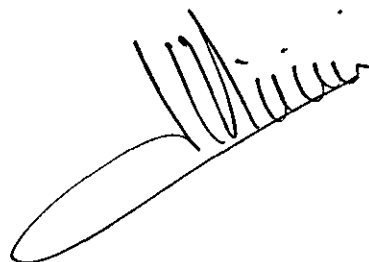
En mars, AITHD est retenu pour entrer en négociation exclusive en vue de l'attribution de la DSP Concessive de la haute Garonne.

CHP et ses filiales :

Cap Horn a vendu 17 logements à un bailleur social et un investisseur à Mesnil Esnard route de Paris. Les travaux de ce programme ont débuté.

Les recours sur le programme de 60 logements à Mesnil Esnard rue Pasteur ont été levés, nous permettant l'acquisition du terrain et le lancement de la commercialisation.

JP

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Minier', is written over a horizontal line.

ALTITUDE
Comptes consolidés
Exercice clos le 31.12.2017

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2017

<i>En KC</i>		31.12.2017		31.12.2016	
		Valeurs brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Notes :					
Capital souscrit non appelé					
Ecart d'acquisition	11	3 124	682	2 442	2 919
Immobilisations incorporelles	12	17 392	7 421	9 972	5 126
Immobilisations en concession	13	71 606	24 624	46 982	46 582
Immobilisations corporelles	14	33 780	20 424	13 356	8 856
Immobilisations financières	15	42 820	8 420	34 399	17 745
Total Actif Immobilisé		168 722	61 571	107 151	81 229
Stocks et encours	16.1	23 317	216	23 102	21 962
Clients et comptes rattachés	16.2	28 926	8 338	20 588	16 329
Autres créances et comptes de régularisation	16.3	49 281	24 066	25 215	24 680
Impôt différé actif	10.2	2 985		2 985	882
Valeurs mobilières de placement	17	4 965		4 965	13 458
Disponibilités	17	82 834		82 834	33 484
Total Actif		361 030	94 190	266 840	192 025
Capital	18			513	505
Primes liées au capital				8 734	7 678
Réserves				65 716	54 601
Subventions				22 577	24 781
Résultat de l'exercice				-5 369	196
Total Capitaux Propres part du groupe				92 171	87 761
Intérêts hors groupe				5 127	13 916
Provisions	19			2 546	1 889
Comptes courants des associés minoritaires				4 927	-
Emprunts et dettes financières	20			72 791	26 326
Fournisseurs et comptes rattachés	16.2			46 861	16 477
Autres dettes et comptes de régularisation	16.3			42 417	45 657
Total Passif				266 840	192 025

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2017

En KC :	Notes :	31.12.2017	31.12.2016
Chiffre d'affaires	4	103 929	43 456
Autres produits d'exploitation	5	3 269	4 431
Achats consommés		-76 091	-33 702
Charges de personnel	6.2	-20 555	-11 418
Autres charges d'exploitation		-531	-587
EBITDA		10 021	2 180
Impôts et taxes		-1 550	-1 453
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	7	-5 371	-4 217
Résultat d'exploitation		3 099	-3 491
Charges et produits financiers	8	-2 166	-99
Résultat courant des sociétés intégrées		933	-3 590
Charges et produits exceptionnels	9	-4 833	4 698
Impôt sur les bénéfices	10	-483	-314
Résultat net des entreprises intégrées		-4 383	793
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	11	-1 225	-291
Résultat net de l'ensemble consolidé		-5 608	502
Intérêts minoritaires		-239	306
Résultat net (part du groupe)		-5 369	196
Résultat par action		-10,47 €	0,39 €
Résultat dilué par action		-10,47 €	0,39 €

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2017

	En K€ :	31.12.2017	31.12.2016
Résultat net total consolidé		-5 608	502
Ajustements			
Elim. des amortissements et provisions		12 938	-1 781
Elim. de la variation d'impôt différé		-2 137	154
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution		3 866	6 484
Total marge brute d'autofinancement		9 059	5 360
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité		29 248	3 848
Flux de trésorerie générés par l'activité		38 306	9 207
Incidence des variations de périmètre		-9 565	5 657
Acquisition d'immobilisations*		-34 930	-10 964
Variation BFR investissement		-2 292	3 736
Cession d'immobilisations		586	1 890
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		-46 202	320
Augmentation de capital		79	6
Augmentations (réductions) de compte de courant hors groupe		2 309	
Emission d'emprunts		63 071	5 109
Remboursement d'emprunts		-15 126	-8 931
Dividendes payés aux minoritaires		-102	-4
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		50 232	-3 820
Incidence de la variation des taux de change			
Incidence des changements de principes comptables			
Variation de trésorerie		42 337	5 707
Trésorerie d'ouverture cf note 17		42 918	37 211
Trésorerie de clôture cf note 17		85 255	42 918
<i>* dont subventions d'investissements</i>		940	1 876

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Libellés (KC)	Groupe	Hors Groupe	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2015	93 706	13 580	105 288
Résultat 2016	196	306	502
Variation de périmètre		23	23
Autres (*)	-6 141	7	-6 134
Capitaux propres au 31/12/2016	87 761	13 916	101 677
Augmentation capital	1 064	-	1 064
Résultat 2017	-5 369	-239	-5 608
Variation de périmètre:			
Déconsolidation des sociétés liquidées - reprise intérêts négatifs	10 728	-	10 728
Impact déconsolidation hors groupe	-	-6 789	-6 789
Hausse du pourcentage de détention ADCH	-	-1 103	-1 103
Restructuration du sous groupe ALTO	-	-244	-244
Hausse du pourcentage de détention du sous groupe VG	-	-179	-179
Hausse du pourcentage de détention du sous groupe LINKT	-	61	61
Distribution SCCV hors groupe	-	-105	-105
Autres	191	-191	0
Variation des subventions d'investissement (*)	-2 204		-2 204
Capitaux propres au 31/12/2017	92 171	5 127	97 298

NOTES ANNEXES

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2017	2
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2017	3
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2017	4
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	5
1 Faits majeurs de l'exercice	9
2 Principes et méthodes comptables	13
2.1 Règles et méthodes comptables	13
2.2 Entités ad hoc	14
2.3 Bases d'évaluations utilisées pour l'établissement des comptes consolidés 144	
2.4 Recours à des estimations	14
2.5 Regroupements d'entreprises	14
2.6 Conversion des créances, dettes, transactions et flux libellés en monnaies étrangères	15
2.7 Immobilisations incorporelles	15
2.8 Délégation de service public	16
2.9 Immobilisations corporelles	16
2.10 Contrats de location	17
2.10.1 Location-financement	17
2.10.2 Location simple	17
2.11 Participations et autres immobilisations financières	17
2.12 Stocks et en-cours	17
2.13 Valeurs mobilières de placement	17
2.14 Créances	17
2.15 Impôt différé	18
2.16 Engagements envers les salariés	19
2.17 Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)	19
2.18 Provisions	20
2.19 Fournisseurs et autres créditeurs	20
2.20 Chiffre d'affaires	20
2.21 Résultat net par action	20
3 Périmètre de consolidation	21
4 Chiffre d'affaires	24
5 Autres produits	24
6 Personnel	24
6.1 Effectifs	24
6.2 Charges de personnel	25
7 Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises	25
8 Résultat financier	26

9	Résultat exceptionnel.....	26
10	Impôts sur les résultats.....	27
10.1	Charge d'impôt.....	27
10.1.1	Détail de la charge d'impôt.....	27
10.1.2	Taux effectif d'impôt.....	27
10.1.3	Rapprochement entre la charge d'impôt réelle et la charge d'impôt théorique.....	27
10.2	Actifs et Passifs d'impôts différés.....	28
11	Goodwill net.....	28
12	Immobilisations incorporelles nettes.....	29
13	Immobilisations mises en concession.....	29
14	Immobilisations corporelles nettes.....	30
15	Immobilisations financières nettes.....	30
16	Postes de bilan relatifs au besoin en fonds de roulement.....	31
16.1	Stocks et encours.....	31
16.2	Créances et dettes d'exploitation.....	31
16.3	Autres créances et autres dettes d'exploitation.....	31
17	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	32
18	Capitaux propres consolidés.....	32
19	Provisions.....	32
20	Emprunts bancaires et passifs financiers.....	32
21	Engagements hors bilan.....	33
22	Événements postérieurs à la clôture de l'exercice.....	36

1 Faits majeurs de l'exercice

ALTITUDE SAS :

La société ALTITUDE a bénéficié d'un apport de 14,07% des titres de la société Altitude Data Center Holding, portant ainsi sa participation dans cette société à 100%. Une augmentation de capital de la société Altitude SAS a eu lieu en rémunération de cet apport de titres, portant ainsi le capital social de 505 K€ à 513 K€.

La société ALTITUDE a acquis 500 parts supplémentaires de la société Villas Ginkgos - Bien Vivre Chez Sol, portant ainsi sa participation de 51% à 58,4%.

La société Altitude a créé une nouvelle filiale, A. Events, détenue à 100%, qui clôture son premier exercice, d'une durée de neuf mois, au 31/12/2017.

Cinq sociétés du sous-groupe AIH sont entrées en liquidation judiciaire en 2017, entraînant leur déconsolidation. En 2014, Altitude avait racheté 6% supplémentaires du sous-groupe AIH, entraînant la constatation d'un écart d'acquisition, dont 1,5 M€ avaient été affectés aux sociétés liquidables. La déconsolidation de ces sociétés a entraîné la constatation dans les comptes consolidés d'Altitude de l'amortissement de l'écart d'acquisition résiduel affecté à ces sociétés pour 1,1 M€.

VILLAS Ginkgos :

Le groupe Villas Ginkgos a créé trois nouvelles sociétés en 2017 : les Demeures Yonnaises, les Erables et VG Projet.

Il a également été finalisé sur les Demeures Yonnaises un Bail en l'Etat Futur d'Achèvement en vue de l'ouverture d'une résidence de 119 logements en 2019.

LINKT Holding et ses filiales :

En juin 2017, les sociétés Holding Phenix et Projet 3 ont fait l'objet d'un changement de dénomination sociale pour prendre les noms respectivement de Linkt Holding et Linkt.

Trois nouvelles sociétés ont été créées sous Linkt Holding durant l'exercice 2017 : Linkt 1, Linkt 2 et Linkt Prestations.

Au cours de l'exercice 2017, Linkt Holding a fait l'objet de trois augmentations de capital pour un montant total de 1 050 K€, portant ainsi son capital social de 100 K€ à 1 150 K€, de même que Linkt, dont le capital est passé de 10 K€ à 15 000 K€, soit une augmentation totale de 14 990 K€.

Ces augmentations de capital témoignent du développement important de l'opérateur Linkt, qui a déployé son backbone national et engrangé 1,6 millions de prises de commandes sur l'exercice 2017.

ALTITUDE Lotissement :

Monsieur Alexis LAUGIER a été nommé Directeur Général de la société ALTITUDE Lotissement le 27 décembre 2017 (avec prise d'effet au 3 janvier 2018), en remplacement de madame Nathalie DESHAYES.

SOUS GROUPE AIH :

Liquidation judiciaire de 5 entités :

En 2017, cinq sociétés sont entrées en liquidation judiciaire :

- Les quatre sociétés de projet Net Bourgogne, Net 27, Net 64 et Net 67, dont l'activité a pris fin et qui étaient donc sans objet.

- La société Altitude Wireless qui détenait précédemment les licences radio, qui ont été rendues avec la fin des activités des DSP qui les utilisaient, qui était donc également sans objet.

Ces cinq sociétés étaient d'ores et déjà en liquidation amiable.

La perte de contrôle définitive de ces sociétés a été constatée à fin 2017. De ce fait, les entités ont été déconsolidées et l'impact constaté dans les comptes consolidés au 31 décembre 2017 est le suivant :

- Résultat de déconsolidation pour 8,2M€
- Dépréciation complémentaire des comptes courants et créances pour 7M€

Par ailleurs, la société de projet Net Aveyron, pour laquelle un litige est pendant, est toujours en liquidation amiable en vue de sa prochaine liquidation judiciaire.

Restructuration du sous groupe ALTO :

Le 16 mars 2017, la société Altitude Infrastructure a cédé à la société ALTO SAS ses participations suivantes, pour un montant total de 9 858K€:

- VANNES AGGLO NUMERIQUE
- THD 83
- MANCHE FIBRE
- PROVENCE ALPES CONNECT

A la même date :

- La société AITHD a cédé sa participation THD06 à la société Alto pour 722k€ ;
- La Caisse des dépôts et consignation a cédé sa participation THD83 pour 724k€. La société Alto est devenue l'associé unique.
- Le capital de la société Alto a été augmenté de 1.257K€.

Le 17 mars 2017, la Caisse des Dépôts et Consignations a acquis, auprès de AITHD, 33% du capital de la société Alto. L'opération se traduit par un produit net exceptionnel de 4 000k€.

Le 30 mai 2017, le capital de la société Alto a été augmenté de 240k€

Le 21 juin 2017, la société RESOPTIC a procédé à une augmentation de capital de 905 K€ par émission de 905 000 actions nouvelles de 1 € chacune, intégralement souscrite par AI SAS.

Le 26 juin 2017, la société Altitude Infrastructure a cédé sa participation Resoptic à la société Alto pour 1 535k€.

Le département des Bouches du Rhône est rattaché par avenant à la DSP Paca (04 et 05).

Le contrat de DSP du Doubs est prolongé par avenant.

Un avenant au contrat de la Manche fait entrer Saint Lô et Cherbourg dans le périmètre de la DSP.

ALTITUDE INFRASTRUCTURE CONSTRUCTION :

La société AIC a pris une participation de 50% dans le GIE LOSANGE DEPLOIEMENT qui clôture son premier exercice au 31.12.2017

ALTITUDE INFRASTRUCTURE EXPLOITATION :

La société AIE a pris une participation de 50% dans le GIE LOSANGE EXPLOITATION qui clôture son premier exercice au 31.12.2017

AI THD :

La société a pris des participations à hauteur de 100% dans les structures suivantes : ORDOS – 8ARA – FUJI – HIRA – KITA – LA FIBRE 78 – KAUAI – HAKU

La société a pris une participation à hauteur de 9,9% dans la structure LOSANGE

La société a cédé sa participation dans la structure SHIRA.

En décembre, la société AITHD remporte la DSP d'affermage de l'Aude :

- Projet d'affermage sur 15 ans
- 130 000 prises

Contrat avec Bouygues Telecom

Un contrat conclu avec Bouygues Telecom confirme l'arrivée d'un premier Opérateur d'envergure nationale sur nos réseaux, confortant ainsi nos prévisions d'activité commerciales Grand Public.

Les discussions sont engagées avec Free.

Par ailleurs, des opérateurs régionaux ou de plus petite taille (Vialis, Vitis, Coriolis) sont d'ores et déjà actifs, aux côtés de Wibox, sur nos réseaux.

CONNECTIC 39 :

La société ALTITUDE INFRASTRUCTURE a conservé la provision de la totalité de sa participation dans Connectic 39 à hauteur de 570K€ compte tenu de la liquidation judiciaire de cette structure.

Elle a également déprécié 100% du compte courant Connectic 39 pour 2,8 M€ et la société ALTITUDE INFRASTRUCTURE EXPLOITATION a déprécié 100% de sa créance Connectic 39 pour 2,2 M€.

DOUBS LA FIBRE :

Rappel 2014 :

Altitude Infrastructure SAS a remporté l'appel d'offre du Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit, d'un nouveau contrat de délégation de service public (notifié le 18.09.2014) de 6 ans, sous forme de régie intéressée dont l'objet est de déléguer l'exploitation technique, maintenance et commerciale du réseau de communications électroniques appartenant au Département du Doubs.

Altitude Infrastructure SAS s'était engagée à créer une société ad hoc dédiée exclusivement à la convention de régie intéressée qui se substitue au Titulaire du marché pour l'exécution des missions de service public inhérentes à l'objet de cette convention de régie Intéressée.

La société a procédé à une augmentation de capital de 90 000 € sur l'exercice 2017 par création de 90 000 actions de 1 €.

EUREK@:

Rappel 2014 :

Altitude Infrastructure SAS a remporté l'appel d'offre du Syndicat Mixte Ouvert Eure Numérique, d'un nouveau contrat de délégation de service public de 5 ans, sous forme de régie intéressée dont l'objet est de déléguer l'exploitation technique et commerciale du réseau de communications électroniques appartenant au Département de l'Eure.

Altitude Infrastructure SAS s'est engagée à créer une société ad hoc dédiée exclusivement à la convention de régie intéressée qui se substitue au Titulaire du marché pour l'exécution des missions de service public inhérentes à l'objet de cette convention de régie Intéressée.

LOSANGE :

En juillet, au sein d'un groupement constitué de deux industriels, avec NGE, et de trois fonds d'investissement (Caisse des Dépôts et Consignations, Marguerite et Quaero), la société AITHD remporte la DSP concessive de la Région Grand Est, le plus grand projet THD de France :

- 950 000 foyers en tranche ferme
- 1,3bn€ d'investissements
- 5 à 6 ans de construction / 35 ans d'exploitation

MANCHE FIBRE :

En date du 5.12.2017, la société a procédé à une augmentation de capital par création de 490 000 actions à 1 €.

NET 55 :

La société a fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur la période du 1/1/2012 au 30/11/2014. L'administration fiscale a notifié à la société NET 55 un redressement de 131 104 euros relatif à une indemnité de 800 000 € versée par le CG de la Meuse. L'Administration considère que cette subvention est un complément de prix. De son côté, la société NET 55 l'estime comme une compensation du préjudice commercial subi du fait des obligations nouvelles mises à sa charge par le CG Meuse et se traduisant par des dépenses supplémentaires. Le recours hiérarchique n'a pas abouti et la société Net 55 a été déboutée par la Commission Départementale des impôts directs et des Taxes sur le Chiffre d'Affaires : elle a reversé la TVA pour un montant de 131 104 €.

PROVENCE ALPES CONNECT

La société a commencé son activité le 12 janvier 2016.

La société a procédé à deux augmentations de capital sur l'exercice :

- 640 000 € au 29/4/2017 par création de 640 000 actions de 1 €
- 730 000 € au 20/12/2017 par création de 730 000 actions de 1 €

THD83

La société avait souscrit en 2016 un emprunt long terme de 5 500 000 €.

Il a été remboursé par anticipation sur l'exercice, avec une pénalité de remboursement anticipé de 419 669 €.

VANNES AGGLO NUMERIQUE :

Le 10 septembre 2017, le siège social a été transféré au 23 rue des Tanneurs, ZA du Landy 56 450 Theix-Noyalo.

La société disposait d'un emprunt de 5 500 000 € qu'elle a remboursé par anticipation en 2017 avec une pénalité de 567 438 €. La société ALTO, société-mère, en a pris 50 % à sa charge.

Nouvelles société créées sur l'exercice 2017 :

ORDOS : L'exercice 2017, d'une durée de 1 mois, constitue le 1^{er} exercice.

KAUAI SAS : L'exercice 2017, d'une durée de 5 mois, constitue le 1^{er} exercice.

HIRA SAS : L'exercice 2017, d'une durée de 9 mois, constitue le 1^{er} exercice.

KITA SAS : L'exercice 2017, d'une durée de 9 mois, constitue le 1^{er} exercice.

HAKU SAS : L'exercice 2017, d'une durée de 7 mois, constitue le 1^{er} exercice.

BARA SAS L'exercice 2017, d'une durée de 1 mois, constitue le 1^{er} exercice.

LA FIBRE 78 : L'exercice 2017, d'une durée de 5 mois, constitue le 1^{er} exercice.

FUJI SAS : L'exercice 2017, d'une durée de 11 mois, constitue le 1^{er} exercice.

LOSANGE EXPLOITATION : L'exercice 2017, d'une durée de 5 mois, constitue le 1^{er} exercice.

LOSANGE DEPLOIEMENT : L'exercice 2017, d'une durée de 5 mois, constitue le 1^{er} exercice.

SOUS GROUPE CAP HORN :

La société Cap Horn Promotion a livré sur l'exercice :

- 8 logements collectifs à Rouen Rue Bouvreuil
- Un bâtiment de bureau à Saint Etienne du Rouvray - ZAC des Madrillets
- 11 logements collectifs à Mont Saint Algan Rue Auguste Borgnet
- Un terrain à bâtir à Roncherolles Route de Préaux

Cap Horn Promotion a remporté le 09 février 2017 l'appel à projet lancé en 2015 par la CCI Rouen Métropole, pour la reprise de l'immeuble historique situé quai de la Bourse à Rouen : le « Palais des Consuls ». A cet emplacement, Cap Horn Promotion prévoit la construction d'hôtels, de logements et autres pour une surface plancher de 19 500 m².

La société Cap Horn Promotion a cédé ses titres de participations, suite à la liquidation à l'amiable de la SCCV Maréchal Leclerc et a créé les SCCV Bois Guillaume Rue Vittecoq, Saint Léger du Bourg Denis Grande Rue, Franqueville Saint Pierre La Chaussée et Rouen Palais des Consuls.

D'autre part, Cap Horn Promotion a été condamné en 2017 par le Tribunal de Grande Instance de Rouen à régler la somme de 135 619 € pour deux litiges qui avaient été provisionnés dans les comptes à hauteur de 146 200 €.

2 Principes et méthodes comptables

2.1 Règles et méthodes comptables

Les comptes consolidés de la société ALTITUDE SAS, ci-après le « Groupe » sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en France, telles que définies par le règlement 99-02 du CRC du 29/04/99.

Ils ont été établis à partir des comptes de la société ALTITUDE SAS et de ses filiales arrêtés au 31 décembre 2017 pour une période de 12 mois, sauf pour les sociétés acquises ou constituées sur l'exercice 2017.

Les principes de consolidation utilisés par le groupe sont l'intégration globale, l'intégration proportionnelle et la mise en équivalence dès lors que le groupe possède un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable.

Les filiales dont la société ALTITUDE SAS détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote ont été consolidées en intégration globale.

Les intérêts minoritaires négatifs des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation ont été reclassés, conformément au règlement 99-02 du CRC, dans les capitaux propres part du groupe. Si, ultérieurement, l'entreprise consolidée réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires sont alors crédités de tous ces profits jusqu'à ce que la partie que le groupe avait assumé des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée.

A ce titre, les intérêts minoritaires négatifs du sous-groupe AIH ont été imputés au groupe à hauteur du résultat dégagé par le sous-groupe, à savoir 1 434K€.

Il a été décidé de comptabiliser les subventions d'investissements en capitaux propres. En effet, les sociétés exploitant les délégations de service public bénéficient de subventions, définitivement acquises à la date d'octroi des subventions.

Les subventions d'investissements rattachées aux immobilisations amortissables sont reprises en résultat d'exploitation au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles permettent de financer.

Les comptes courants d'associés d'Arcan dans la société Résoplic, de la Caisse des dépôts et Consignation dans la société Alto sont durablement bloqués dans le cadre du financement spécifique des projets et sont comptabilisés en comptes courants des associés minoritaires bloqués.

Il n'y a pas de date contractuelle de fin de blocage, le remboursement du principal commencera au 31 décembre 2022 pour Arcan et à partir de mars 2023 pour la Caisse des dépôts et Consignation.

2.2 Entités ad hoc

Les entités au sein desquelles :

- (i) La société ALTITUDE SAS exerce directement ou indirectement un contrôle en substance
- (ii) La société ALTITUDE SAS bénéficie des avantages de l'entité

Sont réputées être contrôlées exclusivement par la société mère et, à ce titre, sont intégrées globalement.

2.3 Bases d'évaluations utilisées pour l'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon la convention du coût historique.

2.4 Recours à des estimations

Pour établir ses comptes la direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction du Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par la direction du Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés (2.16), les immobilisations incorporelles (2.7), les provisions (2.18) et les impôts différés (2.15).

2.5 Regroupements d'entreprises

La différence entre le coût d'acquisition des titres et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. Les biens destinés à l'exploitation sont évalués à la valeur d'utilité. Les biens non destinés à l'exploitation sont estimés à leur valeur de marché à la date d'acquisition ou, en l'absence de marché, à leur valeur nette probable de réalisation.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif du bilan et font l'objet d'un amortissement linéaire pour une durée qui dépend des conditions propres à chaque acquisition. Le détail de ces écarts d'acquisition est présenté au paragraphe 11.

Par ailleurs, en application du règlement ANC 2015-06, il a été décidé de maintenir le plan d'amortissement antérieur pour tous les écarts d'acquisition.

2.6 Conversion des créances, dettes, transactions et flux libellés en monnaies étrangères

Les créances et dettes libellées en devises, dans un premier temps sont converties sur la base des cours de change effectifs au moment des transactions. Ils sont ensuite réévalués en fonction des taux en vigueur à la date de clôture. Les différences de change résultant de cette réévaluation sont constatées au compte de résultat. Les transactions en devises, quant à elles, restent converties aux taux en vigueur à la date de leur réalisation. Il en va de même des flux de trésorerie.

2.7 Immobilisations incorporelles

Les Immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et correspondent pour l'essentiel à :

- Des concessions, brevets et droits similaires qui font l'objet d'un amortissement en fonction de leur durée d'exploitation lorsqu'elle est connue.
- Des logiciels amortis linéairement sur une durée de 12 mois.
- Des fonds de commerce.
- Des frais d'établissement : ces frais sont composés de frais d'enregistrement et ont été maintenus en immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. L'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- Une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif).
- Des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de l'exercice ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu.
- Les taux d'intérêt du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté significativement durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénale et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- Existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement.
- Des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif.
- Des performances de l'actif inférieures aux prévisions.
- Une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour les immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations.

La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société. Elle résulte de comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale correspond au montant qui pourrait être obtenu, à la date de la clôture, de la vente de l'actif, lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, nette de coûts de sortie.

La valeur d'usage correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa sortie. La société considère que la valeur d'usage correspond aux flux nets de trésorerie attendus non actualisés. Ces derniers sont déterminés sur la base des données budgétaires validées par la direction opérationnelle concernée.

Dans la mesure où la valeur nette comptable est inférieure à la valeur actuelle, une provision pour dépréciation est comptabilisée. Les provisions correspondant aux pertes pérennes de valeur sont irréversibles.

2.8 Délégation de service public

Différentes filiales sous contrôle exclusif sont titulaires de contrats de délégation de service public (DSP) portant sur le déploiement, l'activation et l'exploitation de réseaux départementaux très haut débit.

Ces contrats de délégation de service public font l'objet :

- D'investissements initiaux permettant l'implantation et le déploiement d'une Infrastructure très haut débit. Ces investissements font l'objet d'un amortissement tel que prévu au contrat de délégation de service public ou à défaut sur la durée d'exploitation du contrat de délégation de service public.
- D'investissements pendant l'exécution du contrat de DSP. Ces investissements résultent d'une obligation contractuelle prévue dans le contrat de délégation de service public. Ils ont pour objectif de garantir la qualité du service assuré par le fermier.
- Ces Investissements constituent des biens de retour qui reviennent en fin de contrat de DSP à la collectivité gratuitement pour les biens amortis et moyennant versement d'une indemnité pour les biens non amortis (correspondant à la valeur nette comptable déduction faite de la part de subvention d'investissement non reprise au compte de résultat). Le montant de ces investissements pourra évoluer, notamment à la baisse, en fonction de l'évolution du plan d'affaire de chaque contrat et sous réserve du respect de l'équilibre économique de la délégation.
- Du versement par la collectivité d'une subvention d'investissement initiale destinée à financer une quote-part de l'infrastructure. Cette subvention est reprise en résultat au même rythme que l'amortissement des investissements financés par cette subvention.

Les DSP sont amorties sur la durée du contrat.

Les durées des DSP ont les suivantes :

o Net Grand Rodez :	16 ans
o Net 55 :	12 ans
o Net 48 :	7 ans
o THD83 :	20 ans
o Vannes Agglo :	25 ans
o Résoptic :	25 ans
o Manche Fibre :	20 ans
o Doubs :	6 ans
o Eurek@ :	5 ans
o PACT :	15 ans
o THD06 :	15 ans.

2.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, leur coût de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Constructions :	20 à 25 ans
- Agencements des constructions :	6 à 25 ans
- Installations techniques :	6 à 15 ans
- Matériel informatique :	3 ans
- Mobilier de bureau :	8 ans
- Matériel de transport :	4 ans

2.10 Contrats de location

2.10.1 Location-financement

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- Le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie.
- Le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé.
- L'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location.
- L'existence d'une option d'achat favorable.
- La nature spécifique de l'actif loué.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilisation ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

Aucun contrat de ce type n'a été contracté.

2.10.2 Location simple

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement sont enregistrés comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

2.11 Participations et autres immobilisations financières

Les participations non consolidées et les créances rattachées font l'objet d'une dépréciation si celle-ci est jugée nécessaire.

2.12 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Une éventuelle provision pour dépréciation est constituée pour couvrir tout excédent de la valeur comptable par rapport à la valeur nette de réalisation ou en l'absence de perspective d'utilisation.

En ce qui concerne les opérations à long terme de promotion immobilière, c'est la méthode de l'achèvement qui est retenue.

Par ailleurs, les coûts de commercialisation directement imputables ainsi que les charges financières sont incorporés dans le prix de revient des actifs stockés.

2.13 Valeurs mobilières de placement

Les VMP sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.14 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque la valeur d'inventaire calculée en fonction des perspectives de remboursement est inférieure à la valeur comptable.

2.15 Impôt différé

Des Impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs, et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'inverser dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé, généré par des pertes fiscales, est comptabilisé dès lors qu'il existe des éléments probants et convaincants qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible. Au 31 décembre 2017, les déficits fiscaux du groupe fiscal et des autres sociétés du groupe n'ont pas été activés.

Les Impôts différés ont été retenus sur une base nette par entité fiscale.

Rappel :

Au 1^{er} janvier 2009, un périmètre d'intégration fiscale au sein du sous-groupe AIH a été créé avec pour société mère, la société ALTITUDE INFRASTRUCTURE HOLDING. Il intègre également les sociétés Altitude Infrastructure Exploitation, Altitude Infrastructure, Altitude Infrastructure Construction, Net Grand Rodez, Net Aveyron, Net 55, Net 64 et Net 67.

Au 1^{er} janvier 2010, les sociétés NET 48 et NET BOURGOGNE ont intégré le périmètre d'intégration.

Les sociétés THD83 et VANNES AGGLO NUMERIQUE ont intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2013.

La société DOUBS LA FIBRE a intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2014.

Les sociétés EUREKA, ALTITUDE WIRELESS et NET 27 ont intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2015.

Les sociétés MANCHE FIBRE, AI THD et WIBOX ont intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2016.

Sur 2017 :

Compte tenu de la cession des titres Alto à la Caisse des dépôts et consignation, pour un tiers de son capital, les sociétés suivantes sont sorties de l'intégration fiscale :

- MANCHE FIBRE, ALTO, PROVENCE ALPES CONNECT, RESOPTIC, THD06, THD83 et VANNES AGGLO NUMERIQUE.

Les sociétés THALIA, URANIE, CERES, CALLIOPE, ERATO et SOBO ont intégrées le périmètre au 1^{er} janvier 2017.

Au 31 décembre 2017, les impôts différés sont calculés au taux de 33,33%.

Contrôles fiscaux :

- La société ALTITUDE INFRASTRUCTURE HOLDING a fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur les exercices 2007 à 2009 et 2007 à 2010 pour la TVA. Au 31 décembre 2014, un désaccord subsiste entre la société et l'administration fiscale au titre d'une proposition de redressement en matière de TVA collectée et déductible, résultant d'opérations intervenues dans le cadre d'une opération d'apport partiel d'actifs.

Initialement, le litige portait :

- o Sur la TVA collectée à hauteur de 515K€
- o Sur la TVA déductible à hauteur de 1.256K€

Ce litige a été porté devant la commission départementale des impôts directs et taxes sur le chiffre d'affaires. La commission départementale a rendu un avis favorable envers l'Administration fiscale.

La société ALTITUDE INFRASTRUCTURE HOLDING a saisi le Tribunal Administratif car elle persiste à contester les redressements notifiés. Dans le cadre de cette procédure :

- o La société a fourni au Trésor Public des garanties ;

- o La société a poursuivi ses négociations avec l'administration fiscale. Au 31 décembre 2013, les redressements notifiés ont été ramenés à 515k€ pour la TVA collectée et 873k€ pour la TVA déductible.

Au 31 décembre 2016, la société a versé 105k€ au titre d'acomptes.

En date du 4 avril 2017, le Tribunal administratif de Cergy Pontoise a déchargé AIH des rappels de taxe sur la valeur ajoutée qui ont été mis à sa charge au titre de la période comprise entre le 1^{er} janvier 2007 et le 30 septembre 2010 à hauteur de 220k€, ainsi que des intérêts de retard correspondant.

En conséquence, le montant total des rappels de TVA restant à la charge d'AIH au titre de la TVA déduite par anticipation s'élève à ce jour à 653k€.

Une vérification portant sur les exercices clos jusqu'au 31 décembre 2012 a eu lieu pendant l'exercice 2014. La proposition de rectification de l'administration fiscale a été reçue en août 2014 mais les discussions avec l'administration sont toujours en cours concernant la TVA collectée. Une procédure de régularisation de CVAE a été demandée et réglée pour un montant de 28k€. Aucune autre provision n'a été constituée.

2.16 Engagements envers les salariés

Les salariés du Groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite.

Les engagements correspondants sont pris en charge en fonction des droits acquis par les bénéficiaires sous forme :

- Soit de versements de cotisations à des organismes indépendants (compagnies d'assurances) chargés d'effectuer le paiement de ces pensions ou indemnités ;
- Soit de provisions.

Pour les régimes à prestations définies, les charges de retraite sont déterminées selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Les engagements totaux du groupe comptabilisés ne prennent pas en compte :

- La probabilité de présence dans l'entreprise du participant jusqu'à l'âge du versement de la prestation (décès ou départ du Groupe) ;
- L'actualisation de la prestation à la date de l'évaluation.

Nous nous sommes conformés en 2015 à notre convention collective de la promotion immobilière pour nos activités concernées (Cap Horn Promotion et Altitude Lotissement) pour le calcul des indemnités de fin de carrières.

2.17 Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi est un crédit d'impôt sur les sociétés accordé par l'administration fiscale à partir de l'année calendaire 2013. Le CICE est calculé sur la base d'un pourcentage des salaires bruts inférieurs à une limite définie. Il est comptabilisé en déduction des charges de personnel.

2.18 Provisions.

Des provisions sont constituées lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Compte tenu du fait qu'il existe un risque élevé, l'année suivant la livraison d'un programme immobilier, d'effectuer des travaux complémentaires, les coûts de revient des programmes tiennent compte, le cas échéant, d'une provision SAV (service après-vente).

2.19 Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur valeur nominale.

2.20 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu dès lors que tous les critères suivants sont remplis :

- La preuve de l'existence d'un accord entre les parties peut être apportée ;
- La livraison du bien a eu lieu ou la prestation a été effectuée ;
- Le prix est fixe ou déterminable.

Le chiffre d'affaires généré par les ventes de produits est reconnu lors du transfert au client des risques et des avantages liés à la propriété.

Les revenus provenant du déploiement d'infrastructures et ou de réseaux haut débit et très haut débit sont constatés au fur et à mesure de l'avancement des installations.

2.21 Résultat net par action

Le résultat net de base par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social, corrigées, le cas échéant, des détentions par le Groupe de ses propres actions.

Le résultat net dilué par action est calculé en divisant le « Résultat net – Part du Groupe » par le nombre d'actions ordinaires en circulation majoré de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives prorata temporis à compter de la date d'émission.

3 Périmètre de consolidation

Le tableau ci-après fournit, pour les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation des exercices présentés, les renseignements suivants :

- Le pays dans lequel elles sont constituées ;
- Le lieu de leur siège social ;
- Les pourcentages de contrôle et d'intérêt propres à chacune (différents lorsque la participation détenue par le Groupe est indirecte et fait intervenir des sociétés que celle-ci ne contrôle pas à 100%).

Dénomination et formes sociales	Pays	N° SIREN	Siège social	31 Décembre 2017		31 Décembre 2016	
				% contrôle	% Intérêt	% contrôle	% Intérêt

Sociétés Intégrées

ALTITUDE SAS	France	379617822	Paris (75)	100%	100%	100%	100%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE	France	403112667	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
NET 27	France	483207361	Mont Saint Aignan (76)	DECONSOLIDEE		100%	81%
ALTITUDE WIRELESS	France	490377371	Paris la Défense (92)	DECONSOLIDEE		100%	81%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE HOLDING	France	431958313	Paris (75)	81%	81%	81%	81%
ADCH (ex. AXE IP)	France	481483949	Paris (75)	100%	100%	86%	86%
NET AVEYRON (Net 12)	France	495018442	Onet le Château (12)	100%	81%	100%	81%
NET GRAND RODEZ	France	500048343	Mont Saint Aignan (76)	100%	81%	100%	81%
ALTITUDE LOTISSEMENT	France	509671012	Paris (75)	100%	100%	100%	100%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE EXPLOITATION	France	509662052	Paris (75)	100%	81%	100%	81%
WIBOX	France	509649745	Paris (75)	100%	81%	100%	81%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE CONSTRUCTION	France	509601282	Paris (75)	100%	81%	100%	81%
NET 55	France	503746299	Bar Le Duc (55)	100%	81%	100%	81%
NET 64	France	503767188	Saint Pierre (64)	DECONSOLIDEE		100%	81%
NET 67	France	502474729	Strasbourg (67)	DECONSOLIDEE		100%	81%
NET BOURGOGNE	France	511464323	Quetigny (21)	DECONSOLIDEE		100%	81%
NET 48	France	519272520	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
NET 29/THD83	France	519238166	Val de Reuil (27)	100%	54,27%	70%	56,70%
RESOPTIC	France	532745313	Val de Reuil (27)	90,94%	49,35%	80%	64,80%
ALTITUDE GESTION IMMOBILIERE	France	790220446	Paris (75)	TUP		100%	100%
ALTITUDE SENIOR	France	790258693	Paris (75)	100%	100%	100%	100%
CAP HORN PROMOTION	France	49516322200	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%

RENELLE	France	52979131100	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SELLONIS	France	53331953900	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
VANNES AGGLO NUMERIQUE	France	7903620570	Val de Reuil (27)	100%	54.27%	100%	81%
DOUBS LA FIBRE (ex. LILLE METROPIC)	France	797446283	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
SCCV SENTE DES FORRIERES	France	502756265	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SCCV VILLA TIBURE	France	515090165	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SCCV MSA AUGUSTE BORGNET	France	791771314	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
CAP HORN PARTICIPATION	France	501071542	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SCCV LE HAVRE RUE CLS	France	793758863	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SCCV RONCHEROLLES ROUTE DE PREAUX	France	501319933	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SCCV SOTTEVILLE RUE DU COURS	France	794547174	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SCCV ROUEN RUE BOUVREUIL	France	794652842	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SCCV BOIS GUILLAUME RTE DE NEUFCHATEL	France	794136044	Isneauville (76)	83,6%	75,24%	83,6%	75,24%
EUREK@	France	805053451	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
SCCV Isneauville	France	808515498	Mont St Aignan (76)	100%	98%	100%	98%
ACL	France	384784690	Mont St Aignan (76)	100%	100%	100%	100%
AI THD	France	809822935	Paris la Défense (92)	100%	81%	100%	81%
MANCHE FIBRE	France	814791554	Val de Reuil (27)	100%	54.27%	100%	81%
CH IMMO	France	814485170	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
ALCALA SAS	France	513079426	Mont St Aignan (76)	100%	100%	100%	100%
VILLA GINKGOS-BVCS	France	529461923	Château d'Olonne (85)	58.42%	58.42%	51%	51%
VILLA GINKGOS-LES ALISIERS	France	791122583	Château d'Olonne (85)	100%	58.42%	100%	51%
VILLA GINKGOS-LE CLOS ST JEAN	France	792720294	Saint Jean de Monts (85)	100%	58.42%	100%	51%
VILLA GINKGOS-BONNE FONTAINE	France	809380520	Challans (85)	100%	58.42%	100%	51%
VILLA GINKGOS-GINKGOS IMMO	France	804166635	Château d'Olonne (85)	100%	58.42%	100%	51%
VILLA GINKGOS-BELLES RIVES	France	819969882	Château d'Olonne (85)	100%	58.42%	100%	51%
LINKT HOLDING	France	824056725	Paris (75)	94.7%	94.7%	94%	94%
LINKT	France	815109467	Paris (75)	100%	94.7%	100%	94%
GIE FIBR'ALSACE	France	819253568	St Etienne du Grès	50%	40,50%	50%	40,50%
ALTO	France	819087032	Val de Reuil (27)	67%	54.27%	100%	81%
ERBIUM	France	819099169	Val de Reuil (27)	50%	40,50%	50%	40,50%
CALLIOPE	France	822949459	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%

CERES SAS	France	822189866	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
ERATO SAS	France	824388383	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
SHIRA SAS	France	824603864	Val de Reuil (27)	-	-	100%	81%
SOBO SAS	France	824603013	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
THALIA SAS	France	824290969	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
URANIE	France	822949459	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
PACT	France	818009748	Val de Reuil (27)	100%	54.27%	100%	81%
THD06	France	820552065	Val de Reuil (27)	100%	54.27%	100%	81%
MSA CHEMIN DE CLERES	France	525165700	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
8G PARC DE HALLEY	France	810432757	Caen (14)	50%	45%	50%	45%
ORDOS SAS	France	834247058	Val de Reuil (27)	100%	81%	-	-
KAUAI SAS	France	831500038	Val de Reuil (27)	100%	81%	-	-
HIRA SAS	France	829010255	Val de Reuil (27)	100%	81%	-	-
KITA SAS	France	829012731	Val de Reuil (27)	100%	81%	-	-
HAKU SAS	France	830489100	Val de Reuil (27)	100%	81%	-	-
BARA SAS	France	834247124	Val de Reuil (27)	100%	81%	-	-
LA FIBRE 78	France	831500467	Val de Reuil (27)	100%	81%	-	-
FUJI SAS	France	827720137	Val de Reuil (27)	100%	81%	-	-
LOSANGE EXPLOITATION	France	831268156	Val de Reuil (27)	50%	40,50%	-	-
LOSANGE DEPLOIEMENT	France	831205372	Saint Etienne du Grès (13)	50%	40,50%	-	-
ISNEAUVILLE PLAINE DE LA RONCE	France	824405773	Isneauville (76)	100%	90%	-	-
MESNIL ESNARD RUE PASTEUR	France	824260251	Isneauville (76)	100%	90%	-	-
MESNIL ESNARD ROUTE DE PARIS	France	824073498	Isneauville (76)	100%	90%	-	-
FRANQUEVILLE ST PIERRE LA CHAUSSEE	France	824612825	Isneauville (76)	100%	90%	-	-
ST LEGER DU BOURG DENIS	France	831612833	Isneauville (76)	100%	90%	-	-
ROUEN PALAIS DES CONSULS	France	832139026	Isneauville (76)	100%	90%	-	-
BOIS GUILLAUME RUE VITTECOQ	France	828348458	Isneauville (76)	100%	90%	-	-
A.EVENTS	France	829379759	Paris (75)	100%	100%	-	-
LINKT 1	France	832839229	Mont Saint Aignan (76)	100%	94.7%	-	-
LINKT 2	France	832839286	Mont Saint Aignan (76)	100%	94.7%	-	-
LINKT PRESTATIONS	France	831478375	Mont Saint Aignan (76)	100%	94.7%	-	-
VILLA GINKGOS-LES DEMEURES YONNAISES	France	829982834	Château d'Olonne (85)	100%	58.42%	-	-

VILLA GINKGOS-LES ERABLES	France	832113328	Château d'Olonne (85)	100%	58.42%	-	-
VILLA GINKGOS-PROJET	France	833354681	Château d'Olonne (85)	100%	58.42%	-	-

Les filiales du groupe consolidées le sont selon la méthode de l'intégration globale ou de l'intégration proportionnelle.

4 Chiffre d'affaires

La décomposition du chiffre d'affaires par activités se présente ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros	31-déc-17	31-déc-16
Infrastructure	83 247	24 326
Hébergement		135
Aménagement / Lotissement	6 589	6 851
Promotion immobilière	9 279	8 198
Résidences gérées	4 124	2 741
Autres	690	1 205
Total	103 929	43 456

5 Autres produits

Les autres produits d'exploitation se décomposent ainsi:

En milliers d'euros	31-déc-17	31-déc-16
Autres produits	65	5
Production immobilisée	5 383	923
Production stockée	-3 444	2 605
Subventions d'exploitation	178	325
Transferts de charges d'exploitation	1 087	573
Total Autres produits d'exploitation	3 269	4 430

6 Personnel

6.1 Effectifs

L'effectif du Groupe au 31 décembre 2017 s'élève à 457 salariés contre 245 au 31 décembre 2016.

6.2 Charges de personnel

Les charges de personnel incluses dans le résultat d'exploitation recouvrent les éléments indiqués ci-après :

En milliers d'euros	31-déc-17	31-déc-16
Salaires et traitements	14 772	8 190
Charges sociales	6 261	3 480
CICE	-478	-252
Total	20 555	11 418

Au 31 décembre 2017, le taux moyen de charges sociales s'établit à 42% comme au 31 décembre 2016.

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux s'élève à 265K€.

7 Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises.

En milliers d'euros	31-déc-17	31-déc-16
Immobilisations incorporelles	-1 264	-326
Immobilisations mises en concession	-5 365	-4 550
Immobilisations corporelles	-1 880	-2 139
Subventions d'investissement reprises en résultat	2 992	2 721
Total des dotations aux amortissements [A]	-5 517	-4 294
Engagements envers les salariés	93	-17
Provisions pour risques et charges	194	-100
Total des dotations aux provisions [B]	287	-118
A+B]	-5 231	-4 412
Stocks	35	115
Clients et autres actifs circulants	-175	80
Total des dotations à l'actif [D]	-140	195
Total [E = C+D]	-5 371	-4 217

8 Résultat financier

Le résultat financier se présente ainsi :

<i>En milliers d'euros :</i>	31-déc-17	31-déc-16
Produits sur cession de VMP	907	803
Intérêts compte à terme	26	24
Intérêts comptes courants filiales non consolidées	25	-
Autres produits financiers	18	148
Total Produits	975	975
Intérêts sur emprunts	-1644	-920
Indemnité de remboursement anticipé	-1 157	-
Intérêts compte courant hors groupe	-16	-16
Autres charges financières	-324	-139
Total Charges	-3 141	-1 075
Résultat financier	-2 166	-99

9 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se présente ainsi qu'il suit :

<i>En milliers d'euros :</i>	31-déc-17	31-déc-16
Produits sur exercices antérieurs	1 826	1 972
Autres produits exceptionnels	101	5 026
Produit de cessions d'actifs incorporels et corporels	1 074	1 871
Produit de cessions de titres de participation	66	5 697
Reprise dépréciation des immobilisations	3	1 195
Résultat consolidé des sociétés liquidées et déconsolidées	8 253	-
Produit de cession de 33% du sous groupe Alto	4 418	-
Autres reprises	14	5 226
Reprise provision pour risques et charges	-	41
Total Produits	15 754	21 028
Charges sur exercices antérieurs	-1 037	-1 371
Autres charges exceptionnelles	-583	-323
Reprise résultat de cession Altitude Wireless	-3 938	-
Valeur nette comptable des cessions d'actifs incorporels et corporels	-1 000	-8 330
Valeur nette comptable des autres titres	-65	-5 877
Valeur nette comptable des titres Alto	-418	-
Dotation aux provisions exceptionnelles	-1 043	-14
Dépréciation des autres débiteurs	-	-367
Dépréciation des créances clients et comptes courants (1)	-9 286	-
Dépréciation des comptes courants hors groupe	-2 768	-
Dépréciation exceptionnelle des autres créances	-401	-
Dépréciation exceptionnelle des immobilisations	-49	-47
Total Charges	-20 587	-16 330
Résultat exceptionnel	-4 833	4 698

(1) Dépréciation complémentaire des créances clients et comptes courants des liquidables : 7.092k€

10 Impôts sur les résultats**10.1 Charge d'impôt****10.1.1 Détail de la charge d'impôt**

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc-17	31-déc-16
Impôt courant	-2 620	-160
Impôt différé	2 137	-154
Charge ou (produit) réel d'impôt	-483	-314

10.1.2 Taux effectif d'impôt

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc-17	31-déc-16
Résultat net :	-4 383	793
Impôt sur le résultat :	483	314

Résultat net avant impôt :	-3 900	1 107
-----------------------------------	---------------	--------------

Taux effectif d'imposition :	-12%	28%
-------------------------------------	-------------	------------

10.1.3 Rapprochement entre la charge d'impôt réelle et la charge d'impôt théorique

Le rapprochement entre la charge réelle d'impôt et la charge théorique résultant de l'application au « résultat des activités poursuivies » avant impôt du taux nominal d'imposition en France, soit 33,33 % en 2017 s'établit comme suit :

En milliers d'euros	31-déc-17
Résultat net avant amortissement écart acquisition:	-4 383
Charge d'impôt :	483
Résultat avant impôt	-3 900
Taux d'imposition du Groupe	33,33%
Charge d'impôt théorique	-1 300
Augmentation/réduction de la charge d'impôt résultant de :	
- Différences permanentes	47
- Déduction / réintégration diverses	352
- Dépréciation comptes courants	13
- Retraitement DSP	84
- Ecritures de conso non fiscalisées	-1 426
- TUP AGI	-13
- Résultat de cession	2 547
- Provision pour risques	-4
- Dépréciation fonds commercial	16
- Consommation des déficits fiscaux non activés/déficits non activés	232
- Crédit d'impôt	-6
- CICE	-164
- Divers	105
Charge réelle d'impôt	483

10.2 Actifs et Passifs d'impôts différés

La variation des Actifs et Passifs d'impôts différés s'analyse comme suit entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017 :

En milliers d'euros	31-déc-16	Variations de l'exercice			31-déc-17
		Autres	Déconsolidatio n	Charge/ Produit au compte de résultat	
Actifs d'impôts différés	882	-	-	2 103	2 985
Passifs d'impôts différés	247	-	-	-34	213
Actif / (Passif) net	635	-	-	2 137	2 772

11 Goodwill net

L'évolution des Goodwill s'analyse comme suit entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017 :

(en milliers d'euros)	31-déc-16	Mouvements de l'exercice				31-déc-17
		Entrée de périmètre	Var. taux d'intérêt	Autre	Dotation	
Goodwills bruts	3 946	-	872	-1 694	-	3 124
Amortissements	-1 027	-	-	1 694	-1 350	-683
Goodwills nets	2 918	-	872	-	-1 350	2 441

Le rachat par la société Alto à la Caisse des dépôts et consignation des parts de la société THD83 a engendré, sur l'exercice, un écart d'acquisition de 657k€, amorti sur la durée de la DSP à savoir 15 ans.

La hausse du pourcentage d'intérêt du sous-groupe Villa Gingkos et Linkt a engendré un écart d'acquisition respectif de 209k€ et 6k€.

La déconsolidation des sociétés liquidées a engendré la sortie des écarts d'acquisition de 1 694k€, totalement amortis ;

12 Immobilisations incorporelles nettes

La variation des Immobilisations Incorporelles se décompose ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros	31-déc-16	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Autres	Sortie de périmètre	31-déc-17
Concessions, brevets & droits similaires	5 946	431	-4	-	88	-5 188	1 272
Fonds commercial	934	-	-	-	-	-	934
Autres immobilisations incorporelles	1 882	5 397	-910	-	3 629	-	9 997
Immobilisations incorporelles en cours	2 478	-	-	-	-2 478	-	0
Total Immobilisations incorporelles	11 240	5 828	-915	-	1 239	-5 188	12 204
Amort/Dép. conc, brevets & dts similaires	-5 571	-	4	-212	-	5 188	-590
Amort/Dép. fonds commercial *	-188	-	-	-47	-	-	-235
Amort/Dép autres immobilisations incorp.	-355	-	-	-1 053	-	-	-1 408
Total Amort/dép. immos incorporelles	-8 114	-	4	-1 311	-	5 188	-2 232
Total Valeur Nette	5 126	5 828	-910	-1 311	1 239	-	9 972

DAP exploitation -1 264

DAP exceptionnelle -47

* Le fonds commercial de la société ALTITUDE LOTISSEMENT est déprécié sur 10 ans.

13 Immobilisations mises en concession

En milliers d'euros	31-déc-16	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Autres	Sortie de périmètre	31-déc-17
DSP Net Grand Rodez	6 909	102	-	-	-	-	7 010
DSP Net 55	12 666	196	-17	-	-	-	12 844
DSP Net Bourgogne	2	-	-	-	-	-2	-0
DSP Net 48	4 212	40	-	-	-	-	4 253
DSP THD 83	13 070	306	-3	-	-	-	13 372
DSP Résoptic	10 640	176	-	-	-	-	10 816
DSP Vannes aggro	16 874	548	-2	-	-	-	17 420
DSP Manche Fibre	362	4 052	-	-	-	-	4 414
DSP Doubs la Fibre	10	1	-	-	-	-	11
DSP THD06	501	8	-	-	-62	-	446
DSP PACT	622	398	-	-	-	-	1 020
Total Immobilisations mises en concession	65 867	5 825	-22	-	-62	-2	71 606
Amort/Dép. DSP Net Grand Rodez	-3 615	-	-	-569	-	-	-4 183
Amort/Dép. DSP Net 55	-7 078	-	-	-1 705	17	-	-8 766
Amort/Dép. DSP Bourgogne	-2	-	-	-	-	2	-0
Amort/Dép. DSP Net 48	-3 019	-	-	-821	-	-	-3 840
Amort/Dép. DSP THD83	-2 540	-	-	-751	3	-	-3 288
Amort/Dép. DSP Résoptic	-1 612	-	-	-473	-	-	-2 085
Amort/Dép. DSP Vannes aggro	-1 397	-	-	-805	2	-	-2 200
Amort/Dép. DSP Manche Fibre	-13	-	-	-191	3	-	-201
Amort/Dép. DSP Doubs la Fibre	-2	-	-	-2	-	-	-4
Amort/Dép. DSP THD06	0	-	-	-7	-	-	-7
Amort/Dép. DSP PACT	-7	-	-	-43	-	-	-50
Total Amort/dép. Immobilisations	-19 285	-	-	-5 367	25	2	-24 624
Total Valeur Nette	46 583	5 825	-22	-5 367	-88	-	46 982
Dotation exploitation				-5 365			
Dotation exceptionnelle				-2			

14 Immobilisations corporelles nettes

La variation des immobilisations corporelles se décompose ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros	31-12-16	Acquisition	Cession	Dotations de l'exercice	Autres	Sortie de périmètre	31-12-17
Constructions	12 929	737	-	-	-8	-	13 659
Terrain	257	-	-	-	-	-	257
Agencements sur terrain	18	-	-	-	-	-	18
Installat° tech, matériel & outillage	5 538	350	-	-	670	-	6 558
Matériel de transport	69	69	-	-	-	-	138
Immobilisations corporelles en cours	2 320	3 383	-	-	-2 249	-	3 455
Autres immobilisations corporelles	6 619	3 169	-440	-	347	-	9 695
- Dont en crédit bail	2 972	-	-	-	-	-	2 972
Total Immobilisations corporelles	27 752	7 708	-440	-	-1 239	-	33 780
Amort/Dép. constructions	-9 274	-	-	-792	-	-	-10 066
Amort/agencement sur terrain	-1	-	-	-2	-	-	-3
Amort/Dép. install tech, mat & outl.	-5 017	-	-	-196	-	-	-5 213
Amort/Dép. Matériel de transport	-32	-	-	-32	-	-	-64
Amort/Dép. autres immobilisations	-4 571	-	351	-857	-	-	-5 077
- Dont en crédit bail	-2 952	-	-	-9	-	-	-2 961
Total Amort/dép. Immobilisations	-18 895	-	351	-1 880	-	-	-20 424
Total Valeur Nette	8 856	7 708	-89	-1 880	-1 239	-	13 356

L'écart d'évaluation constaté suite à la consolidation de la société ACL se chiffre à 1 012K€ et a été comptabilisé à hauteur de 10% dans le poste « terrain » et 90% dans le poste « construction ».
Cet écart est amorti sur 10 ans.

15 Immobilisations financières nettes

En milliers d'euros	31-12-16	Mouvements de l'exercice			31-12-17
		Augmentation	Remboursement	Variation de périmètre	
Titres de participation non consolidés	17 747	10	0	7 846	25 603
Far East	17 000	-	-	-	17 000
TV76	160	-	-	-	160
SCCV non consolidée	4	-	-	-4	0
NET27	-	-	-	2 800	2 800
Net 67	-	-	-	1 000	1 000
Net 64	-	-	-	800	800
Net Bourgogne	-	-	-	1 000	1 000
Altitude Wireless	-	-	-	2 250	2 250
Losange	-	10	-	-	10
Connectic 39	570	-	-	-	570
Sem Innovance	5	-	-	-	5
Rosace	8	-	-	-	8
Dépréciation des titres de participation	-570	-	-	-7 850	-8 420
Prêts et autres immobilisations financières	568	17 074	-425	-	17 217
Immobilisations financières nettes	17 745	17 084	-425	-4	34 400

Les titres de participation non consolidés correspondent à :

- La détention de 19% de la société SAS Connectic 39 pour une valeur de 570 K€. Ces titres sont dépréciés à 100% au 31/12/2017.
- La détention de 8% de la société ROSACE pour une valeur de 8k€.
- La détention de 1% de la société SEM INNOVANCE pour une valeur de 5K€.
- La détention de 100% de la société Far East (17.000 K€). Les comptes de la société Far East sont établis dans le référentiel IFRS. La valeur des titres au bilan reflète bien la valeur économique de cette participation. Far East ne bénéficie d'aucune garantie de la part d'Altitude.
- La détention par la société ALCALA de 10,81% de TV 76 pour 160K€
- La déconsolidation des sociétés liquidées pour 7 850k€ et dépréciées à 100% au 31/12/2017.
- La détention de 9.9% de la société LOSANGE pour une valeur de 10K€.

16 Postes de bilan relatifs au besoin en fonds de roulement**16.1 Stocks et encours**

<i>En milliers d'euros</i>	Brut	Provisions	31-déc-17	31-déc-16
Encours de production	11 007	-216	10 792	17 706
Marchandises	8 352		8 352	3 786
Produits finis	3 958		3 958	1 470
Total	23 317	-216	23 102	21 962

Les encours correspondent à des terrains, des opérations d'aménagement de lotissement en cours ainsi qu'aux ventes en l'état futur d'achèvement de l'activité de promotion.

Les stocks de marchandises comprennent pour l'essentiel des terrains acquis en vue de constituer des réserves foncières.

16.2 Créances et dettes d'exploitation

Toutes les créances et dettes d'exploitation sont à échéance à moins d'un an.

16.3 Autres créances et autres dettes d'exploitation

Les autres créances se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc-17	31-déc-16
Etat, impôt sur les bénéfices	1 667	1 162
Créances fiscales hors IS	13 040	13 295
Autres créances	3 154	3 162
Compte courant Connectic	2 768	2 768
Compte courant Far East	928	725
Compte courant autres filiales non consolidées	26 753	3 465
Charges constatées d'avance	971	471
Dépréciation des comptes courants	-23 298	-
Dépréciation des autres créances	-768	-367
Total Net	25 215	24 680

Toutes les autres créances d'exploitation sont à échéance à moins d'un an.

Les autres dettes se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc-17	31-déc-16
Dettes fiscales et sociales	25 694	17 168
Impôt différé passif	212	246
Compte courant filiales non consolidées	3 042	3 607
Autres dettes	2 511	10 592
Produits constatés d'avance	10 956	14 044
Total	42 417	45 657

17 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie se décompose ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros	31-déc-17	31-déc-16	Variation
Valeurs mobilières de placement	4 965	13 458	- 8 493
Disponibilités	82 834	33 484	49 350
Trésorerie et équivalents de trésorerie active	87 799	46 942	40 857
Concours bancaires courants	- 2 544	- 4 024	1 480
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette	85 255	42 918	42 337

18 Capitaux propres consolidés

Au 31 décembre 2017, le capital social est fixé à 513 K€ divisés en 512 911 actions d'une valeur nominale de 1 euro.

19 Provisions

Le tableau de variation entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2017 se présente ainsi qu'il suit :

(En milliers d'euros)	31-déc-16	Évolution			31-déc-17
		Dotations	Autres mouvements	Reprises	
Provision pour risque et charges	-	923	-	-	923
Provision pour litiges	246	120	-	-194	173
Provision pour perte de contrat	19	-	-	-14	5
Ecart acquisition	597	-	39	-125	512
Avantages au personnel	1 026	313	-	-406	933
Total Provisions	1 889	1 356	39	-738	2 546
Dont exploitation		313		-599	
Dont exceptionnel		1 043		-14	
Dont reprise écart acquisition				-125	

L'écart d'acquisition correspond à la hausse du pourcentage de 99,99% de la société RESOLUTION en 2013. Cet écart d'acquisition passif est repris sur 10 ans.

L'impact de 39 K€ sur l'exercice correspond à l'écart d'acquisition négatif généré par l'apport des 14,07% de la société ADCH, intégralement repris sur l'exercice.

20 Emprunts bancaires et passifs financiers

Au 31 décembre 2017, la décomposition des emprunts se présente ainsi :

(En milliers d'euros)	31-déc-17	Échéance du nominal			31-déc-16
		moins d'un an	1 à 5 ans	plus de 5 ans	
Emprunts bancaires	69 534	7 022	20 210	42 302	21 801
Autres emprunts	641	-	641	-	361
Concours bancaires courants	2 544	2 544	-	-	4 024
Intérêts courus sur emprunts	71	71	-	-	139
Total	72 791	9 638	20 851	42 302	26 326

21 Engagements hors bilan

Engagements donnés

ALTITUDE Lotissement

Altitude Lotissement a accordé plusieurs cautions d'immobilisations au Crédit Agricole pour un montant total de 80 K€ et deux GAPD à la BNP pour un montant total de 22 K€.

Nantissement au premier rang du fonds de commerce d'Altitude Lotissement dans le cadre d'un crédit de 480 K€ arrivant à échéance en juillet 2020.

ALTITUDE SAS

Nantissement des titres ACL en garantie du prêt souscrit par Altitude d'un montant de 1 136 K€.

Villas Ginkgos

Gage sur les véhicules dans le cadre d'un prêt de 62 K€ auprès de la BECM chez la société BVCS.

Privilege de prêteur de deniers pour le prêt de 222 K€ auprès de la BECM pour l'acquisition d'un immeuble d'exploitation sis 6, avenue de l'avenir à Saint Jean de Monts (85160) chez la société Ginkgos Immo.

Privilege de prêteur de deniers pour le prêt de 280 K€ auprès de la BECM pour l'acquisition d'un immeuble d'exploitation sis 53, avenue René Coty à Château d'Olonne (85180) chez la société Ginkgos Immo.

La société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises a contracté un bail en l'état futur d'achèvement relatif aux locaux de la résidence sise à la Roche sur Yon. Le bail prendra effet à la date de constatation de l'achèvement des biens loués.

CHP et ses filiales

Cautionnements donnés par la BNP pour le compte de Cap Horn Promotion portant sur des indemnités d'immobilisations pour un montant total de 118 K€.

Garantie à première demande donnée par le Crédit Agricole pour le compte de Cap Horn Promotion portant sur une indemnité d'immobilisation pour un montant de 930 K€.

Cautionnement donné par le Crédit Agricole pour le compte de Cap Horn Promotion portant sur une indemnité d'immobilisation d'un montant de 77 K€.

Garantie autonome de paiement donnée par la BNP pour le compte de Cap Horn Promotion portant sur une indemnité d'immobilisation pour un montant de 60 K€.

Garantie de passif donnée pour un montant maximum de 35 K€ au profit de la SCCV Le Havre Paul Emile Victor.

Engagements reçus

LINKT Holding et ses filiales

Garantie autonome à première demande délivrée par le Crédit Agricole dans le cadre d'un bail commercial à Puteaux pour un montant de 260 K€.

Villas Ginkgos

La société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises a reçu de la Société Générale une garantie à hauteur de 1 000 K€ afin de garantir le versement de toutes sommes dues en exécution du bail commercial entre le bailleur et la société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises (le locataire).

CHP et ses filiales

Cautionnement reçu du CIC pour un montant de 2,4 K€ pour le compte de Cap Horn Immobilier.

Cautionnement reçu d'Altradius pour un montant de 13,8 K€ pour le compte de Cap Horn Immobilier.

Cautionnement reçu de la BNP pour un montant de 21,3 K€ pour le compte de Cap Horn Immobilier.

Cautionnement reçu de la BRED pour un montant de 1,2 K€ pour le compte de Cap Horn Immobilier.

Cautionnement reçu de la Société Générale pour un montant de 1,3 K€ pour le compte de Cap Horn Immobilier.

Cautionnement reçu de BTP Banque pour un montant de 12 K€ pour le compte de Cap Horn Immobilier.

Cautionnement reçu d'Altradius pour un montant de 68,2 K€ pour le compte de la SCCV MSA Auguste Borgnet.

Cautionnements reçus du CIC pour un montant total de 17,3 K€ pour le compte de la SCCV MSA Auguste Borgnet.

Cautionnement reçu de BTP Banque pour un montant de 8,1 K€ pour le compte de la SCCV MSA Auguste Borgnet.

Cautionnement reçu de la Banque Européenne pour un montant de 9,8 K€ pour le compte de la SCCV MSA Auguste Borgnet.

Cautionnements reçus de la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions pour un montant total de 12,1 K€ pour le compte de la SCCV MSA Auguste Borgnet.

Cautionnements reçus du Crédit du Nord pour un montant total de 22,4 K€ pour le compte de la SCCV MSA Auguste Borgnet.

Cautionnement reçu de la BNP pour un montant de 13 K€ pour le compte de la SCCV MSA Auguste Borgnet.

Cautionnements reçus d'Altradius pour un montant total de 49,5 K€ pour le compte de la SCCV Rouen rue Bouvreuil.

Cautionnement reçu de la Société Générale pour un montant de 1,6 K€ pour le compte de la SCCV Rouen rue Bouvreuil.

Cautionnement reçu du Crédit du Nord pour un montant de 7,6 K€ pour le compte de la SCCV Rouen rue Bouvreuil.

Cautionnement reçu de la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions pour un montant de 2,4 K€ pour le compte de la SCCV Rouen rue Bouvreuil.

AIH et ses filiales

Engagements financiers liés à la construction du réseau :

- Caution donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Net 55 au profit du concédant CG55 pour un montant de 200K€.
- Caution donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Net Grand Rodez au profit du concédant CA Grand Rodez pour un montant de 100 K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire THD 83 au profit de Toulon Provence Méditerranée pour un montant de 200 K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Vannes Agglo Numérique au profit de la communauté d'agglomération de Vannes pour un montant de 400K€.

- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de la société Doubs au profit du syndicat mixte Doubs très haut débit pour un montant de 350k€.
- Garantie donnée par un établissement financier en faveur du Syndicat Mixte Ouvert PACA pour 2600k€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Manche Fibre au profit du concédant Syndicat Mixte Manche Numérique pour 3 000k€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Resoptic au profit du concédant Communauté de Communes Rives de Moselle pour 400k€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire THD 06 au profit du concédant Sictiam pour 1000k€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de AIC au profit du concessionnaire Losange pour 3250k€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de AIC au profit de la Région Alsace pour 4 760k€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de AIC au profit du concessionnaire Rosace pour 2 500k€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de AIE au profit du concessionnaire Rosace pour 99.9k€, et faisant l'objet d'une contre garantie reçue de NGE à hauteur de 50%.

Nantissements :

- Nantissement par Altitude Infrastructure au profit de Resoptic d'un instrument financier (CAT) de 250K€.
- Nantissement d'un compte à terme en garantie d'engagement de caution émise pour Net Grand Rodez pour 50K€.
- Nantissement de 29 825 parts de la société Altitude Infrastructure Exploitation dans le cadre d'un litige né d'un contrôle fiscal.
- Nantissement de compte à terme en contre garantie d'une garantie à première demande émise par le CA au bénéfice du Groupement des prêteurs ALTO pour 1000k€.

Cautions solidaires :

- Caution solidaire émise en faveur de la SG dans le cadre de l'émission d'une garantie à première demande au profit du Groupement de prêteurs Rosace pour 4 627k€
- Caution solidaire émise en faveur du CA dans le cadre de l'émission d'une garantie à première demande au profit du Groupement de prêteurs ALTO pour 8 000k€
- Garantie reçue au titre du Fonds National de Garantie RHB (renforcement de haut de bilan) à hauteur de 80% et 60% sur deux prêts accordés par BPI à AIH, pour un montant total de 2 440k€ (encours des prêts au 31/12/2017 de 3 825k€)
- La société AIH a fourni, dans le cadre d'un litige né d'un contrôle fiscal, une garantie contractée auprès d'un établissement financier de 641K€ en faveur du SIE de Nanterre la Défense.

22 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

ALTITUDE SAS :

La société Altitude Data Center Holding a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine en date du 8 janvier 2018 au profit d'Altitude SAS, avec effet fiscal rétroactif au 1^{er} janvier 2018.

ALTITUDE Senior :

Il a été procédé à une réduction de capital de la société ALTITUDE Senior en date du 19 janvier 2018 pour un montant de 3 400 K€, portant ainsi le capital social de 5 010 K€ à 1 610 K€.

LINKT Holding et ses filiales :

Le siège social a déménagé le 29 janvier 2018 au 1, terrasse Bellini - Tour Initiale - 92 800 Puteaux.

AIH et ses filiales :

Pyrénées Orientales

En janvier, AITHD remporte la DSP d'affermage des Pyrénées Orientales :

- ▶ Projet d'affermage sur 15 ans
- ▶ 217 000 prises

Haute Garonne

En mars, AITHD est retenu pour entrer en négociation exclusive en vue de l'attribution de la DSP Concessive de la haute Garonne.

CHP et ses filiales :

Cap Horn a vendu 17 logements à un bailleur social et un investisseur à Mesnil Esnard route de Paris. Les travaux de ce programme ont débuté.

Les recours sur le programme de 60 logements à Mesnil Esnard rue Pasteur ont été levés, nous permettant l'acquisition du terrain et le lancement de la commercialisation.